

FOREZ-EST
communauté
de communes



Rapport d'activité des services

2023



Sommaire

ÉDITO	p. 3
PORTRAIT DU TERRITOIRE	p. 4
LE TERRITOIRE DE FOREZ-EST	p. 5
FAIRE FONCTIONNER FOREZ-EST	p. 6
LA GOUVERNANCE	p. 6

DIRECTION GÉNÉRALE

P. 7

Direction Générale	p. 9
Santé	p. 11
Communication	p. 13
Systèmes d'informations	p. 14
Systèmes d'informations géographiques (SIG)	p. 15

PÔLE RESSOURCES

P. 17

Ressources humaines et prévention	p. 18
Achat commande publique et juridique	p. 20
Finances	p. 21

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P. 24

Instruction des autorisations du droits des sols	p. 25
Habitat	p. 27
Mobilité	p. 29
Urbanisme planification	p. 31

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P. 33

Économie	p. 34
Économie de proximité	p. 35
Tourisme	p. 38

PÔLE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET ESPACE PUBLIC

P. 40

Déchets	p. 41
Études et projets structurants	p. 44
Services techniques	p. 45
Développement durable	p. 47
Direction cycle de l'eau	p. 49

PÔLE SERVICES À LA POPULATION

P. 51

Petite enfance - Enfance Jeunesse	p. 52
Inclusion numérique	p. 55
Ludothèque	p. 57
Emploi insertion	p. 58
Piscine	p. 60
Culture	p. 62



Les services de la CC Forez-Est réalisent tous les ans un rapport d'activité qui établit un bilan de toutes les décisions et actions engagées dans chaque secteur. C'est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la CC Forez-Est aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. La réalisation du rapport d'activité répond à une obligation légale, celle prévue par la loi du 12 juillet 1997, qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes.

À travers ce rapport d'activité pour l'année 2023 avec une nouvelle maquette de présentation, vous pourrez prendre connaissance de manière détaillée du travail réalisé par les services de la CC Forez-Est dans tous ses domaines d'intervention, un travail mené en lien étroit avec les élus du bureau communautaire possédant chacun une délégation. Le Conseil des Maires a pris toute sa place en permettant le débat et en devenant une instance d'informations de l'ensemble des communes, tandis que le Conseil communautaire demeure le lieu de prises des décisions majeures pour notre CC Forez-Est.

Notre CC Forez-Est a pu reprendre une activité normale en 2023 à la suite de la pandémie de Covid-19. Mais, si nous avons pu conduire les actions et projets sans restriction sanitaire, la poursuite de la guerre en Ukraine et le dérèglement climatique ont donné à cette année une tonalité encore particulière, bouleversant une nouvelle fois nos certitudes. Ces événements témoignent de l'instabilité qui caractérise notre monde, confortant, par là même, notre stratégie d'efficacité, d'adaptation, de protection et de développement durable du territoire.

L'avancement de notre projet de territoire et les ambitions de sobriété, de solidarité, de créativité et de coopérations qu'il porte, constituent notre boussole pour les années à venir. Ces piliers de notre

développement futur font écho à notre politique à travers des actions concrètes et de nouvelles mesures en matière de transition agro-alimentaire, d'habitat, de mobilité, de culture, d'éducation, de soutien à l'économie et d'accompagnement financier des projets municipaux via la mise en place d'un nouveau pacte fiscal et financier permettant de soutenir nos communes qui restent pour nous un échelon essentiel au bien vivre ensemble.

De très nombreux projets ont été initiés, conduits et concrétisés en 2023. Parmi les plus emblématiques, je citerai le Pôle Petit enfance de Montrond-les-Bains et la mise en place des micros-folies en itinérance pour toutes les communes ou structures qui le souhaitent. Chacun à leur manière, ils incarnent les dynamiques urbaines-rurales et sociales à l'œuvre sur notre beau territoire. Bien d'autres réalisations s'égrènent au fil des pages de ce rapport d'activité, comme autant de témoignages concrets du travail accompli par les agents et les élus de la CC Forez-Est.

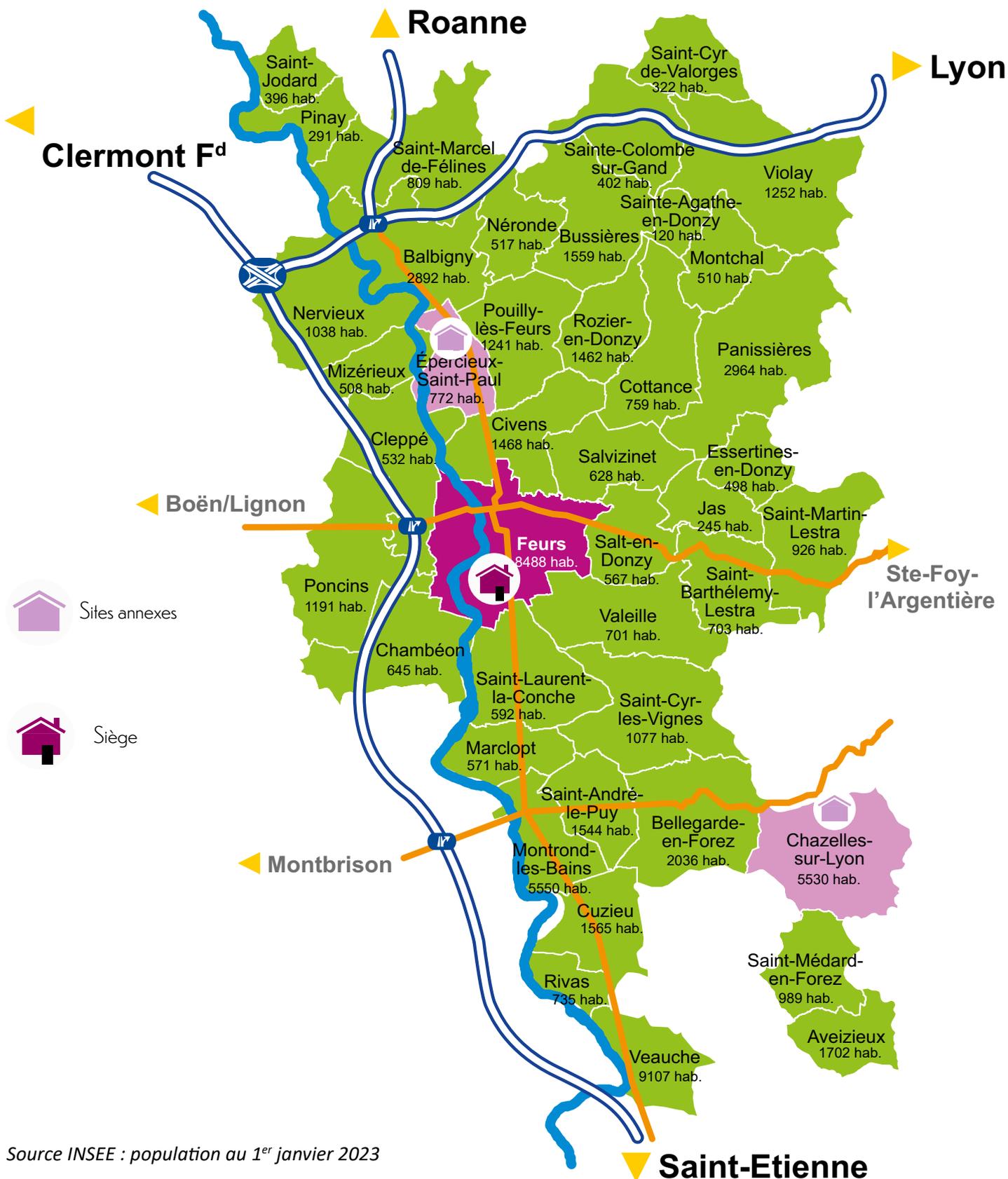
Un grand merci à vous toutes et à tous pour votre investissement, sans lequel rien de tout ce que nous avons fait en 2023 n'aurait été possible.

Pierre VERICEL
Président de la Communauté de
Communes de Forez-Est

Portrait du territoire

42 COMMUNES

242 KM²



Source INSEE : population au 1^{er} janvier 2023

Le territoire de Forez-Est



Forez-Est est un territoire à caractère mixte urbain-rural regroupant 42 communes dans le département de la Loire. Sa position stratégique, moins d'une heure de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand et une heure de Lyon, offre à ses habitants une qualité de vie exceptionnelle.

Gorgée de pépites naturelles, patrimoniales et économiques, Forez-Est demeure un territoire où il fait bon vivre. Il dispose de nombreux services de proximité permettant à ses usagers de répondre à leurs besoins tant pour les familles que pour les séniors.



65 404
habitants

(population totale au 01/01/2023)



115,1
habitants par km²



564
agriculteurs



20 836
emplois



2,27
personnes/ménage



27 028
actifs
résidents sur Forez-Est



4 908
établissements
(au 31 décembre 2020, activités
marchandes hors agriculture)



72%
des emplois situés
dans les 6 centralités
(Feurs, Veauche, Hazelles-sur-Lyon,
Montrond-les-Bains, Panissières et
Balbigny)

La gouvernance

LES MEMBRES DU BUREAU



Pierre VERICEL

Président
Maire de Chazelles-sur-Lyon
Conseiller départemental de la Loire



1^{er} Vice-Président
Didier BERNE
Finances
Maire de Rozier-en-Donzy



2^{ème} Vice-Président
Gérard DUBOIS
Aménagement du territoire
Urbanisme Habitat - Mobilité
Maire de Veauche



3^{ème} Vice-Président
Christian DENIS
Économie - Agriculture
Maire de Montchal



4^{ème} Vice-Président
Gilles DUPIN
Environnement -
Développement durable
Maire de Balbigny



5^{ème} Vice-Présidente
Simone COUBLE
Ressources Humaines
Maire de Cleppé



6^{ème} Vice-Présidente
Véronique CHAVEROT
Eau - Assainissement
GEMAPI
Maire de Violay
*Conseillère départementale
de la Loire*



7^{ème} Vice-Président
Gérard MONCELON
Santé social, insertion et sport
Maire de Néronde



8^{ème} Vice-Président
Georges ROCHETTE
Gestion des Déchets
*Adjoint au maire de
Montrond-les-Bains*



9^{ème} Vice-Président
Sébastien DESHAYES
Aménagement zones
économiques
Infrastructure routière
*Maire de
Saint-Médard-en-Forez*



10^{ème} Vice-Président
Robert FLAMAND
Bâtiment - Patrimoine
Maire de Valeille



11^{ème} Vice-Président
Christian MOLLARD
Tourisme - EPIC
Maire de Panissières



12^{ème} Vice-Présidente
Marianne DARFEUILLE
Mutualisation
Contractualisation
Maire de Feurs
*Conseillère départementale
de la Loire*



13^{ème} Vice-Président
Jacques LAFFONT
Petite enfance
Enfance - Jeunesse
Maire de Bellegarde-en-Forez



14^{ème} Vice-Président
Christophe GUILLARME
Communication - Nouvelles
technologies - Informatique
Maire de Civens



15^{ème} Vice-Président
Jacques DE LEMPS
Commerce - Événementiel
Culture
Maire de Cottance

DIRECTION GÉNÉRALE



Directeur général : Guillaume MENNESSON
direction-generale@forez-est.fr
04.77.28.29.30

12
AGENTS





Pierre Véricel
Président

Responsable du service
Guillaume Mennesson
direction-generale@forez-est.fr
04 77 28 29 30

DIRECTION GÉNÉRALE

"La CC Forez-Est est dotée d'une administration efficace avec comme volonté de favoriser des services publics de qualité pour un territoire toujours plus fort, plus solidaire et plus attractif."

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

8 conseils communautaires ayant donné lieu à 181 délibérations de l'assemblée délibérante.

15 bureaux communautaires ayant donné lieu à 12 délibérations de bureau communautaire

232 décisions du Président

8 arrêtés du Président

8 conseils des maires

7 réunions d'informations des secrétaires de mairie / DGS

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

Débuté en octobre 2022 par deux magistrats de la Chambre Régionale des Comptes, Jean-Baptiste MOUTON et Yann PAVIC, le contrôle s'est achevé en mai 2023.

Donnant lieu à de nombreux échanges au fil des mois et à un travail collectif d'envergure au sein des services, le contrôle a ciblé particulièrement les finances, les ressources humaines ainsi que la politique de développement économique.

Le rapport d'observations définitives a été présenté lors du Conseil communautaire du 27 septembre 2023 et adopté à l'unanimité par ce dernier.

La délibération et le rapport sont consultables sur le site internet de Forez-Est : www.forez-est.fr

Séminaire du 2 décembre 2023

Un séminaire réunissant plus de 60 élus a eu lieu à l'hippodrome. Les enjeux de cette matinée étaient multiples :

- Créer de la cohésion entre les élus
- Valoriser le travail réalisé au sein des services de la CC Forez-Est
- Évaluer et rendre compte du projet de territoire
- Appréhender les attentes des élus à mi-mandat

Ce séminaire s'est déroulé autour de cinq ateliers animés par des agents de la CC Forez-Est et conclu par la présentation par un facilitateur graphique.

Mise en place d'une PRADA

La PRADA est la personne responsable de l'accès aux documents administratifs. Elle a pour mission de garantir le droit à l'accès à l'information administrative.



Petites Villes de Demain PVD

Dans le cadre de Petites Villes de Demain, les quatre communes du dispositif poursuivent leurs projets, parmi une vingtaine identifiés, dans le cadre des plans guide élaborés en 2022. Une quinzaine d'acquisitions par les mairies ont été effectuées sur des îlots en friches ou dégradés afin d'accueillir de l'habitat, des programmes mixtes composés d'habitat et d'équipements publics ou tout simplement pour venir améliorer la qualité de vie des habitants, dans l'espace public.

En 2023, deux projets structurants pour le territoire ont pu bénéficier de subventions conséquentes, dans le cadre du Fonds Verts, sur le volet recyclage foncier.

Contractualisation

Le programme LEADER 2014-2020 s'achève pour laisser place au nouveau programme LEADER Loire 2021-2027.

Notre territoire a pu bénéficier de l'accompagnement de plusieurs dossiers pour un montant d'aide total d'environ 320 000 €.

Des projets, tels que la création du tiers lieu culturel à la Manufacture Loire Piquet à Panissières ou encore la réhabilitation, restauration et développement du château de Montrond-les-Bains ont reçu une subvention européenne. La CC Forez-Est a obtenu un soutien pour Destination emploi ainsi que, dans le cadre de l'office de tourisme, la création du chemin de Grande Randonnée « terre de tisseurs » et la fusion des sites web office de tourisme Loire Forez et Forez-Est.

Fin du contrat négocié N°1 avec le département pour un montant d'aide de 4 100 000 € reparté entre les projets des communes et de la CC Forez-Est. Ce sont plus de 10 millions d'euros de travaux qui auront été engagés sur le territoire



PERSPECTIVES 2024

Déménagement du futur siège

Après 18 mois de travaux, le déménagement est prévu au 6 place Paul Larue à Feurs, les 20-21 et 22 novembre 2024, dans une réhabilitation d'un bâtiment commercial pour lequel des efforts en termes de développement durable ont été engagés.

Ce bâtiment accueillera plus de 70 agents des sites actuels de Feurs et Chazelles-sur-Lyon, dans un cadre soucieux de la qualité de vie au travail.



Création du pôle attractivité

Dans une logique d'efficience, il a été acté par l'autorité territoriale de mettre en place un pôle attractivité.

Cette réflexion sera réalisée en 2024, en concertation avec les agents et élus concernés.

Signature du contrat négocié

Le 2^{ème} contrat négocié avec le département est signé le 15 mai pour un montant d'aide de 4 715 000 € qui permettrait plus de 30 millions d'investissement sur le territoire. 6 projets de centralités et 4 projets CC Forez-Est sont retenus pour cette nouvelle programmation concernés.



Gérard Moncelon

Vice-président chargé de la santé

Marjorie Mercier

Chargée de mission santé

m.mercier@forez-est.fr

04 77 28 29 34

SANTÉ

"Il nous est apparu primordial, dans le contexte social actuel, de venir en aide à la population sous cet axe santé."

FAITS MARQUANTS

Lancement de la démarche du Contrat Local de santé

La mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) a été impulsée en 2023 par Gérard Moncelon, vice-président en charge de la santé et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Ce contrat répond également aux enjeux du projet de territoire signé en 2019, par les élus de Forez-Est.

En effet, le bilan post-covid a révélé diverses fragilités au sein de la population, et a surtout eu un impact important sur la santé mentale des habitants, tout âge confondu.

La CC Forez-Est soutenait déjà cet axe via l'aide au financement des maisons de santé pluriprofessionnelles.

Un contrat local de santé est validé, présidé et soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé. Il doit

répondre aux objectifs figurant dans le projet régional de santé Auvergne Rhône Alpes. Il est pluriannuel et sera signé pour une durée de 5 ans : 2024/2029.

La CC Forez-Est a effectué la demande de validation pour la mise en place de ce contrat par une lettre d'intention auprès de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes le 29 septembre 2023.

Le 13 décembre 2023, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, a décidé de valider l'engagement de Forez-Est dans un Contrat Local de Santé et d'un Conseil Local de la Santé Mentale.

D'août à décembre 2023, deux enquêtes ont été menées sur le territoire : une à destination des habitants du territoire et une auprès de nos élus.

CHIFFRES CLÉS Habitants

404 réponses

Les enjeux majeurs

297 1) l'accès aux soins

209 2) l'aide aux personnes âgées

121 3) l'alimentation

112 4) la santé mentale

Les points de vigilance

1- Problématiques de mobilité et de prise de RDV chez les spécialistes : la mobilité

2- Manque de médecins généralistes : l'accès aux soins

3- Accès aux soins et la fermeture des urgences : Améliorer la communication sur les dispositifs et structures existantes

4 Problème d'accès aux soins dus à la précarité

5 Aide et prévention auprès des jeunes (Santé mentale) : Augmenter la sensibilisation et les actions de prévention

Résultats de l'Enquête auprès de nos élus :

- 27 communes ont répondu (33 élus)
- Pour la majorité des élus la Santé = Bien-être
- Professionnels de santé qui manquent sur le territoire : Médecins généralistes, ophtalmologistes et dentistes.
- Public prioritaire à cibler sur Forez Est : les + de 60 ans et les jeunes (0/15 ans)
- Thématiques prioritaires à traiter au sein du CLS : Accès aux soins / Prévention et promotion de la santé / Santé mentale
- Vos attentes : Développer l'offre de soins (Mettre en place une communication efficace)
- Réduire les inégalités en termes de santé et augmenter le nombre d'actions de prévention

FOREZ-EST
communauté de communes

Questionnaire santé

La Communauté de Communes de Forez-Est recense les besoins en santé sur son territoire

Vous pouvez vous connecter et répondre au questionnaire sur le site <https://www.forez-est.fr/> ou en flashant le QR code :

Vos réponses permettront d'établir un diagnostic précis pour pouvoir répondre au plus près à vos besoins.

Merci d'avance pour votre participation !

Les axes pressentis et retenus du futur CLS, suite à l'élaboration du diagnostic sont :

1. Bien vieillir
2. Favoriser l'accès aux soins des plus vulnérables
3. Éducation et Promotion de la santé auprès des jeunes publics
4. CLSM : Constitution du Conseil Local en Santé Mentale (axe obligatoire)
5. Santé Environnement

PERSPECTIVES 2024

Signature du Contrat Local de Santé (CLS)

La signature du CLS de Forez-Est est prévue le mercredi 9 octobre 2024 lors du forum de la santé organisé par la CC Forez Est. Ce sera l'aboutissement d'un peu plus d'un an de travail partenarial avec nos différents signataires et le début du déploiement de notre plan d'actions 2024/2029.

Nos signataires :

- L'Agence Régionale de Santé
- Le Centre Hospitalier du Forez
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Forez Est
- La Mutuelle Sociale Agricole
- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- La Préfecture de la Loire





Christophe Guillaume

Vice-président chargé de la communication,
des nouvelles technologies et de l'informatique

Pauline Pelletier

Directrice de la communication

p.pelletier@forez-est.fr

04 77 27 1170

COMMUNICATION

" Nous avons souhaité donner une nouvelle dimension au service de communication afin de développer la notoriété de Forez-Est et de valoriser l'ensemble de nos projets et de nos actions, au service du territoire."

FAITS MARQUANTS

Création d'un poste de directeur de la communication

Fort de son dynamisme et de sa volonté d'être toujours plus attractive, la Communauté de Communes de Forez-Est a souhaité créer un poste de directeur/rice de la communication, pourvu le 19 juin 2023. Une infographiste est arrivée au 1^{er} octobre 2023, occupant un poste existant. Le 24 septembre, un alternant est venu renforcer le service pour une durée d'un an.

Évolution du logo de Forez-Est

A travers son logo, Forez-Est a voulu réaffirmer son identité et ses valeurs. Ainsi, une typographie, plus moderne a été choisie et la taille de «Est» a été ajustée à celle de «Forez».



Création d'une page LinkedIn

Pour développer sa notoriété, Forez-Est a créé sa page LinkedIn le 2 juillet 2023.

Participation au Comice de Feurs

La CC Forez-Est était présente sur le pôle touristique du Comice du Feurs, durant tout le week-end. Des animations et des ateliers ont été proposés permettant de faire découvrir les différentes missions de Forez-Est.

PERSPECTIVES 2024

Définition et mise en place d'une stratégie de communication

Afin de développer sa notoriété, son image et de valoriser l'ensemble de ses actions, la direction de la communication devra proposer une stratégie de communication globale, en adéquation avec le projet de territoire.

Refonte du site internet

Une consultation sera lancée début de 2024, dans une perspective de refonte du site internet. Celui-ci s'inscrit dans une démarche vertueuse et permettra de valoriser les actions portées par Forez-Est, de se faire connaître et de développer davantage cet outil de communication.

Création de supports internes de communication

Afin de favoriser la communication et le sentiment d'appartenance, de nouveaux supports de communication à destination des agents et des élus de Forez-Est, seront créés.

CHIFFRES CLÉS

+542 nouveaux abonnés sur la page facebook «Communauté de Communes de Forez-Est»

1989 followers sur Facebook

3228 abonnés Illiwap

252 abonnés LinkedIn

302 followers sur Instagram

1 magazine intercommunal «L'Actu Forez-Est»

SYSTEMES D'INFORMATION



Christophe Guillaume

Vice-président chargé de la communication, des nouvelles technologies et de l'informatique



Estelle Kreweras

Responsable des systèmes d'information

informatique@forez-est.fr

04 77 94 34 67



CHIFFRES CLÉS

280 000 € de budget annuel de fonctionnement

20 sites géographiques CC Forez-Est connectés

123 agents informatisés

195 ordinateurs

21 logiciels métiers spécialisés

" En 2023, c'est une phase de modernisation de nos Systèmes d'Information qui débute ainsi que la mise en place d'une politique de cybersécurité.

Le futur proche, c'est le déménagement de notre siège dans des nouveaux locaux avec une sécurisation des réseaux et un outil numérique optimal au service de nos collaborateurs. "

FAITS MARQUANTS

Aide aux communes sur la cybersécurité

Un forum cybersécurité a été organisé en septembre 2023 à destination des communes du territoire avec une présentation des différents partenaires de la cybersécurité.

Un audit informatique, pour les communes, a été pris en charge financièrement à la CC Forez-Est : 36 communes auditées avec des préconisations d'amélioration.

Début de migration Microsoft 365

Microsoft 365 est un service centralisé, hébergé dans le Cloud (sur internet), qui permet de gérer les utilisateurs (contrôle strict des droits d'accès), les ressources (contrôle strict des ordinateurs), certains outils (logiciels et outils collaboratifs) et les données (hébergement).

2023 : configuration du socle M365 de la CC Forez-Est, migration de tous les e-mails de la CC Forez-Est et bascule complète du service informatique pour tests.

PERSPECTIVES 2024

Fin de migration M365

Tous les services de la CC Forez-Est basculeront et seront formés sur Microsoft 365 avant l'été 2024. De plus, des outils de travail collaboratifs seront déployés.

Refonte des réseaux de CC Forez-Est

Tous nos accès Internet seront centralisés. Refonte des réseaux locaux des différents sites avec sécurisation des accès sur les prises et le WiFi.

Nouveau Site Internet

Le service participera au projet de refonte du site internet pour le mettre aux normes, offrir de nouvelles fonctionnalités et permettre une actualisation plus simple.

SYSTÈMES INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Sigiste
Jérémy Fougerouse
j.fougerouse@forez-est.fr
09 71 00 49 88



FAITS MARQUANTS

- Renouvellement de la convention par les communes

Fin de la période d'essai d'un an de mise à disposition de la plateforme SIG auprès des communes de Forez-Est. Renouvellement de la convention et signature des 42 communes.

- Patrimoine communal

Création d'une représentation cartographique du patrimoine communal (parcelles et bâti appartenant aux communes) sur la base des fichiers cadastraux de la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques). Donnée actualisée annuellement.

- Application « GéoForez-Est Grand Public »

Création de l'application « GéoForez-Est Grand public » orienté pour les usagers du territoire, avec une interface simplifiée et intégration directe sur le site web de la CC Forez-Est.

- Patrimoine intercommunal

Création d'une représentation cartographique du patrimoine intercommunal (parcelles et bâti appartenant aux communes) sur la base des fichiers cadastraux de la DGFiP. Donnée actualisée annuellement.

- Passerelle Tourisme « APIDAE »

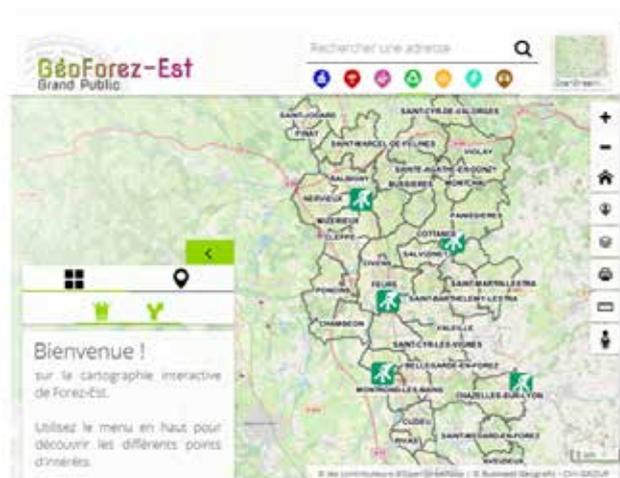
Création de la passerelle entre la base de données nationale APIDAE et GéoForez-Est pour un affichage en direct des structures touristiques et des sentiers de randonnées piéton et vélo.

- Données métier « Déchets »

Création des données métier (Mode de collecte, composteurs collectifs, bornes textiles, abri bacs biodéchets) pour une gestion en direct par le service déchets.

- Passerelle ADS (Application du Droit des Sols)

Création d'une passerelle entre la base de données de l'outil ADS Clicmap et GéoForez-Est pour que l'ensemble des utilisateurs puisse visualiser les données d'urbanisme à jour sur GéoForez-Est.



CHIFFRES CLÉS

7 939 visites sur « GéoForez-Est Cadastre » en 2023 (699 en 2022)

11 196 visites sur « GéoForez-Est Grand public » en 2023

- Observatoire ZAN

Initialisation de l'observatoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette), structuration et récupération des données disponibles.



- Acquisition module Eaux et Assainissement

Création du modèle de données assainissement collectif et pré-paramétrage des futures applications adduction d'eau potable et assainissement collectif.

- « GéoForez-Est EnR »

Création de l'application « GéoForez-Est EnR » pour accompagner les communes sur la réalisation de leurs périmètres de ZAER (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables).

PERSPECTIVES 2024

- Communes :

Ajout des voies communales et chemins ruraux

- Tourisme

Changement de base de données pour les offices du tourisme et musées, avec APIDAE.

- Déchets :

- Création des données de tracés de collecte des camions.
- Ajout du module Intervention pour gérer la maintenance sur les Points d'apports collectif.
- Réflexion sur la création d'une base usagers.

- Aménagement :

- Synchronisation des dossiers ADS pour le ZAN
- Passerelle avec outil métier éco « Atelier économique » (locaux commerciaux vacants)
- Intégration de données complémentaires (occupation du sol à grande échelle, mutations foncières, inventaire multi-objets du parc existant)
- Création de l'algorithme de calcul du ZAN

- Eaux :

- Acquisition du plan de corps de rue simplifié (abonnement CRAIG - Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique)

- Intégration des plan assainissement collectif

- Création de scripts de contrôle
- Fin de paramétrage et publication de l'application AC
- Structuration du schéma adduction d'eau potable en prévision

- Economie :

- Création de la passerelle avec l'outil métier « Atelier économique »
- Étude des besoins

- Développement durable :

- Continuité du travail de référencement des ZAER (Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables) et Analyse et statistiques.

- Service technique et bâtiments :

Finaliser le besoin d'application de gestion des interventions (acquisition module intervention)

- Communication :

- Réalisation des QR code autocollants à envoyer en mairies
- Création d'un sondage d'utilisation du SIG pour les communes et nalyse et réflexions sur les éventuelles évolutions.

PÔLE RESSOURCES



Directrice de pôle : Magali GRATALOUX
ressources@forez-est.fr
04 77 27 11 68

16
AGENTS





Simone COUBLE

Vice-présidente chargée des ressources humaines et de la prévention

Magali GRATALOUX

Responsable ressources humaines
m.grataloux@forez-est.fr
04 77 27 11 68

RESSOURCES HUMAINES ET PRÉVENTION

" Je souhaite que nous partagions cette idée simple d'être aux côtés de ceux qui travaillent et qui sont passionnés. Et de porter la fierté de ce qu'est notre territoire, son attractivité, ses services publics."



CHIFFRES CLÉS

223 agents en activité au 31/12/2023 (203,50 ETP)
Hors contractuels non permanents (22)

75% de femmes

25% d'hommes

44 ans, âge moyen

50 agents ayant bénéficié de télétravail pour **1110 jours de télétravail**

3676.50 h de formation faites avec le CNFPT au titre des obligations de formations sur l'année 2023 (*hors préparation concours, formation métier, secourisme*).

FAITS MARQUANTS

- Plan de formation et transition écologique

Préparation du nouveau plan de formation 2024-2026 assorti d'un règlement de formation actualisé. Outre le parcours de formation à destination des managers, déjà présent dans l'ancien plan de formation, un nouvel axe sur la transition écologique a été déployé en lien avec le projet de territoire et les enjeux sociétaux. Les membres du comité de direction ont également bénéficié de session de coaching en management.

- Réflexion autour des politiques des ressources humaines

Évaluation à mi-parcours des Lignes Directrices de Gestion 2020-2026 avec le comité social territorial et mise en place d'un nouveau plan d'actions pour l'égalité professionnelle 2024-2026.

- Prévention et démarche de qualité de vie au travail

Arrivée d'une nouvelle conseillère de prévention avec un temps dévolu à la prévention plus important avec des missions autour :

- Du déploiement du plan d'actions « qualité de vie au travail »
- Du lancement du marché des EPI et vêtements de travail
- De l'aménagement du nouveau siège

- Refonte du RIFSEEP et attractivité

Évolution des modalités de versement du régime indemnitaire au bénéfice des agents, dans un souci d'attractivité et de fidélisation du personnel.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre les permanences ressources humaines dans les sites et infrastructures annexes

Multiplier le recours aux groupes de travail interservices ponctuels et le travail en mode projet sur des thématiques tels que le transfert de l'eau et de l'assainissement.

- Améliorer l'attractivité, la fidélisation et les conditions de travail du personnel

Participation à des forums de l'emploi pour faire connaître les métiers de la fonction publique et les opportunités de recrutement au sein de Forez-Est.

- Poursuite et refonte des temps d'échanges avec les

nouveaux arrivants pour donner des éléments d'appropriation sur l'environnement territorial, la fonction publique et l'identité de Forez-Est. Refonte du règlement intérieur et du livret d'accueil pour structurer le quotidien et le vivre ensemble au sein de Forez-Est.

- Cultiver la qualité de vie au travail et prévenir les risques psychosociaux

Poursuite du déploiement du plan d'actions Qualité de Vie au Travail, Sensibiliser autour de l'importance de la Santé mentale, en lien avec le CLS et le CLSM et des formations aux premiers secours de la santé mentale.

- Réflexion autour des modalités du télétravail
- Réflexion autour de la protection sociale complémentaire
- Poursuivre le processus de dématérialisation

Dématérialisation des demandes de formation CNFPT avec un accompagnement à prévoir pour ne pas accroître la fracture numérique





Didier BERNE

1^{er} Vice-président chargé des finances

Jean-Marc HONORE

Responsable juridique et commande publique

jm.honore@forez-est.fr

04 77 94 26 26

ACHAT COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

Grâce à une gestion rigoureuse, le budget 2023 a poursuivi l'accélération des investissements nécessaires à la construction et la rénovation des équipements publics de notre intercommunalité.

CHIFFRES CLÉS

0 Contentieux déclaré

84 négociations dans le cadre des procédures sans publicité ni mise en concurrence (marché < 40 000€HT) pour 87 358,24€ d'économies réalisées.

47 entretiens de négociations pour 6 marchés publics dans le cadre de la procédure adaptée ou formalisée, pour

224 513,13€
d'économies réalisées.

11 marchés publics conclus (7 marchés publics de services, 2 marchés publics de fournitures courantes, 2 marchés de travaux), dont 2 marchés publics de service en procédure formalisée avec commission d'appels d'offre.

FAITS MARQUANTS

- Pôle enfance de Montrond Les Bains « Bulles d'enfance » : suite à la réception du marché public de travaux,
- Notification du marché de travaux de 18 lots « Aménagement du futur siège de la Communauté de Communes de Forez-Est »

PERSPECTIVES 2024

- Étude et travail transversal pour la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Plusieurs études de maîtrise d'œuvre en cours dans le cadre d'important marchés de travaux à venir
- Développer la mutualisation avec les communes membres de la CC Forez-Est
- Poursuivre la promotion d'un schéma des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER)

FINANCES

Notre service juridique et marchés publics travaille au quotidien pour garantir l'accès à la commande publique et à l'égalité de traitement des candidats. En complément notre pôle achat permet à la CC Forez-Est d'acheter au meilleur rapport qualité prix nos fournitures, services ou travaux. Ce budget 2023 finance également l'augmentation des dépenses de fonctionnement nécessaires à la transition écologique et aux besoins de services publics de la CC Forez-Est. Ainsi les subventions aux associations œuvrant dans la petite enfance, le sport et la culture ont été fortement revalorisées du fait de l'inflation et de l'augmentation des coûts de leur masse salariale.



Didier BERNE

1^{er} Vice-président chargé des finances

Jean-Marc HONORE

Responsable juridique et commande publique

jm.honore@forez-est.fr

04 77 94 26 26

FAITS MARQUANTS

• Déploiement d'un nouveau logiciel comptable

La mise en service de CIRIL Finances est intervenue en 2023. Ce nouvel outil modifie en profondeur la manière d'exécuter les dépenses et recettes de la collectivité, non seulement du point de vue du service finances mais aussi plus largement au niveau des services opérationnels qui l'utilisent, par exemple, pour passer leurs commandes et suivre leur budget.

• Mise en œuvre de la nomenclature budgétaire et comptable M57.

• Un nouveau pacte fiscal et financier

Élaboration d'un nouveau pacte fiscal et financier pour redéfinir certaines modalités de solidarité financière entre la CC Forez-Est et ses communes membres.

La mise en œuvre du pacte, qui ne sera effective qu'à compter de 2024, entraînera notamment une augmentation d'environ 1,5 M€ des attributions de compensation au bénéfice des communes, le transfert à la CC Forez-Est du paiement des cotisations au SDIS, la mise en place d'un dispositif de fonds de concours dit de solidarité à destination des plus petites communes, mais aussi la fin de la prise en charge du FPIC des communes et un partage de la taxe d'aménagement perçue dans les zones économiques du territoire.

• 1,1 M € de fonds de concours exceptionnel attribués aux communes

CHIFFRES CLÉS

25 258 mandats de paiement émis

3 363 titres de recette émis

47 105 133,58 €
dépensés dont 10 679 792,45€ en investissement tous budgets confondus

48 949 983,88 €
de recettes encaissées tous budgets confondus

PERSPECTIVES 2024

• **Appliquer pour l'exercice 2024 et en prévision de l'exercice 2025 le calendrier d'adoption des budgets et comptes administratifs** décidé par l'exécutif de la collectivité

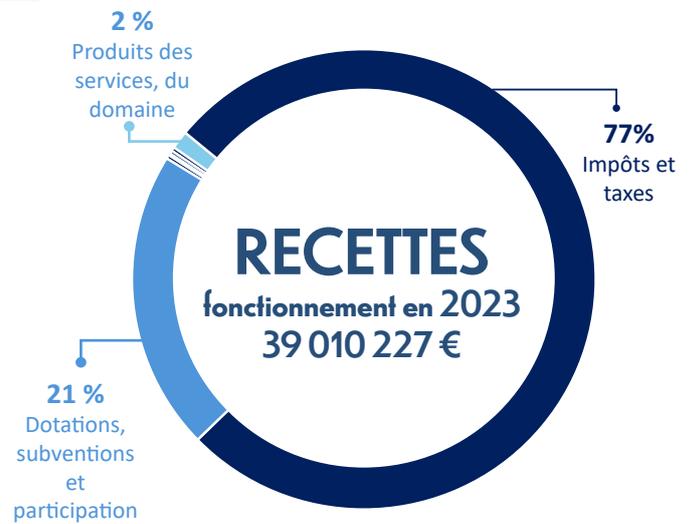
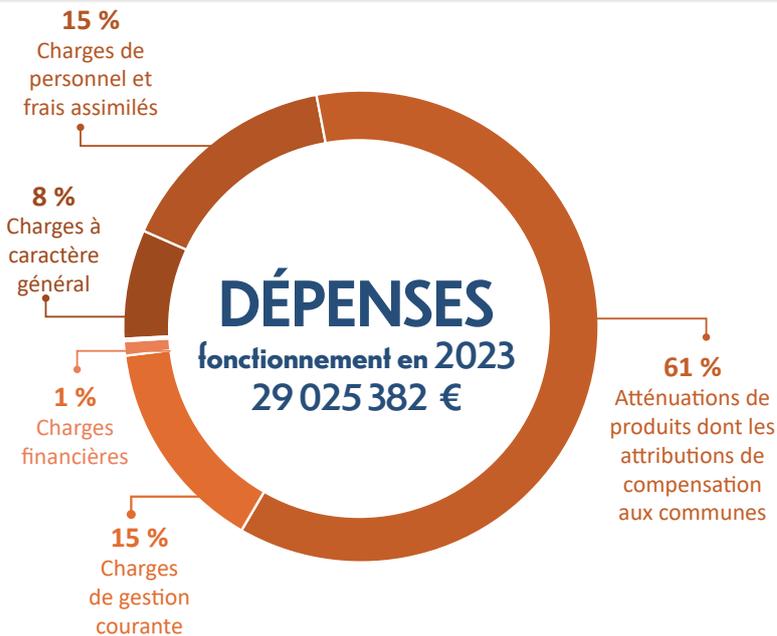
• **Mettre en œuvre le pacte fiscal et financier dans ses différents aspects** (revalorisation des attributions de compensation, transferts de compétences, solidarité).

• **Reconstituer l'effectif du service** pour répondre aux besoins présents et futurs de la collectivité, en repensant partiellement les missions de chacun de ses agents.



BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT



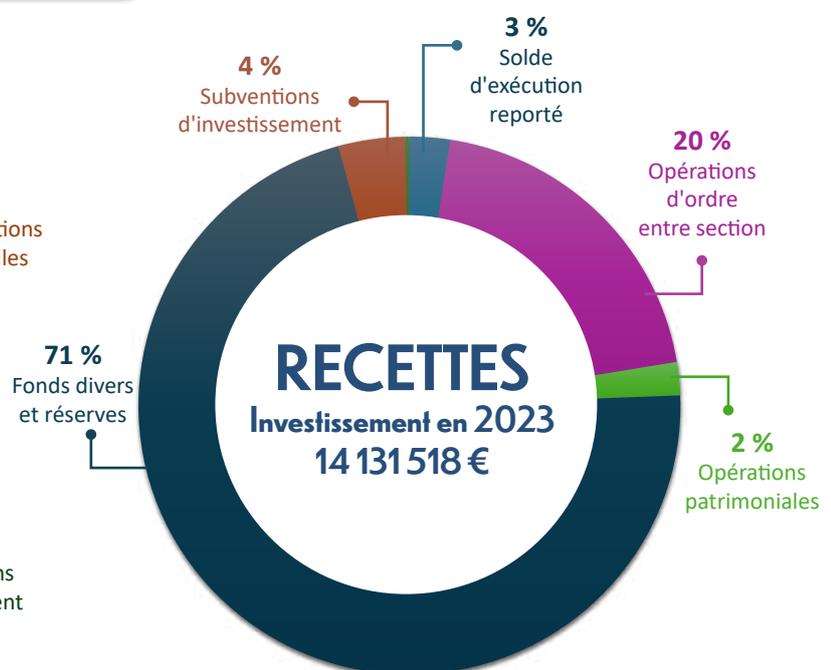
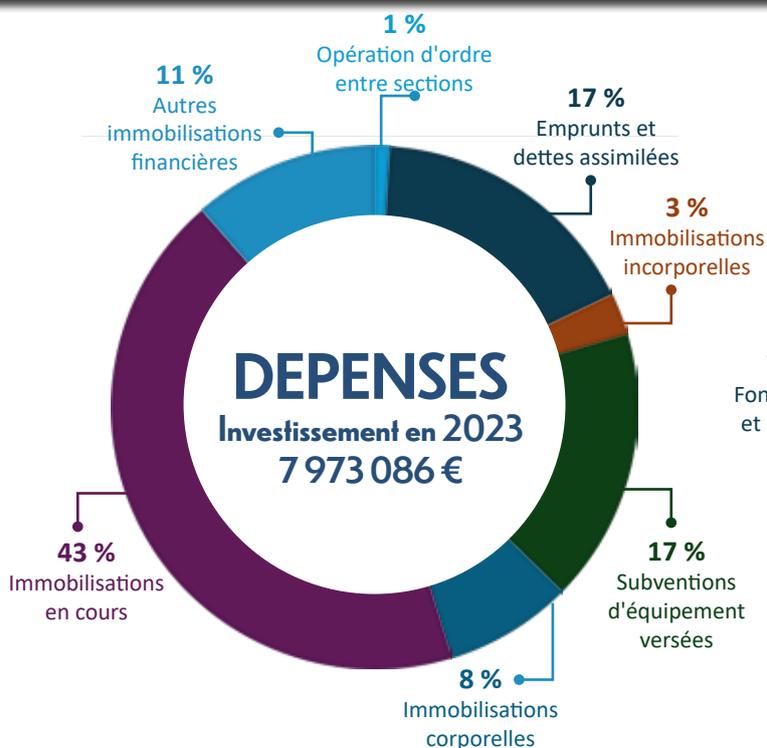
La section de fonctionnement du budget principal comprend, en dépenses, l'ensemble des frais exposés par la collectivité pour son fonctionnement courant, qu'il s'agisse de l'acquisition de fournitures, de l'approvisionnement en fluides, des contrats de services nécessaires à titre régulier et récurrent pour l'activité de la collectivité.

Elle inclut en outre les contributions que verse la CC Forez-Est pour participer au fonctionnement d'autres entités, par le biais de subventions ou au travers des attribution de compensation versées aux communes.

Elle comprend enfin les rémunérations de ses agents, et les indemnités de ses élus.

En recette, la section de fonctionnement du budget comprend les diverses recettes fiscales et dotations de l'Etat perçues par l'EPCL, les tarifs acquittés par les usagers des services, loyers et contreparties perçues par la collectivité en retour de services rendus, et de subventions dont elle bénéficie pour le portage de certaines actions d'intérêt général.

INVESTISSEMENT





1350 147.44 €
Budget petite
enfance

INVESTISSEMENTS

793 475.70 €
Aides aux projets
communaux

2 007 572.10 €
Nouveau siège



54 632.13 €
Développement
durable



67 872 €
Piscine
Forez-Aquatic



415 856.16 €
Tourisme

43 288.21 €
Culture



1 490 211.77 €
Aménagement
du territoire
et habitat



78 168.65 €
Informatique



1 575 760.02 €
Développement
économique

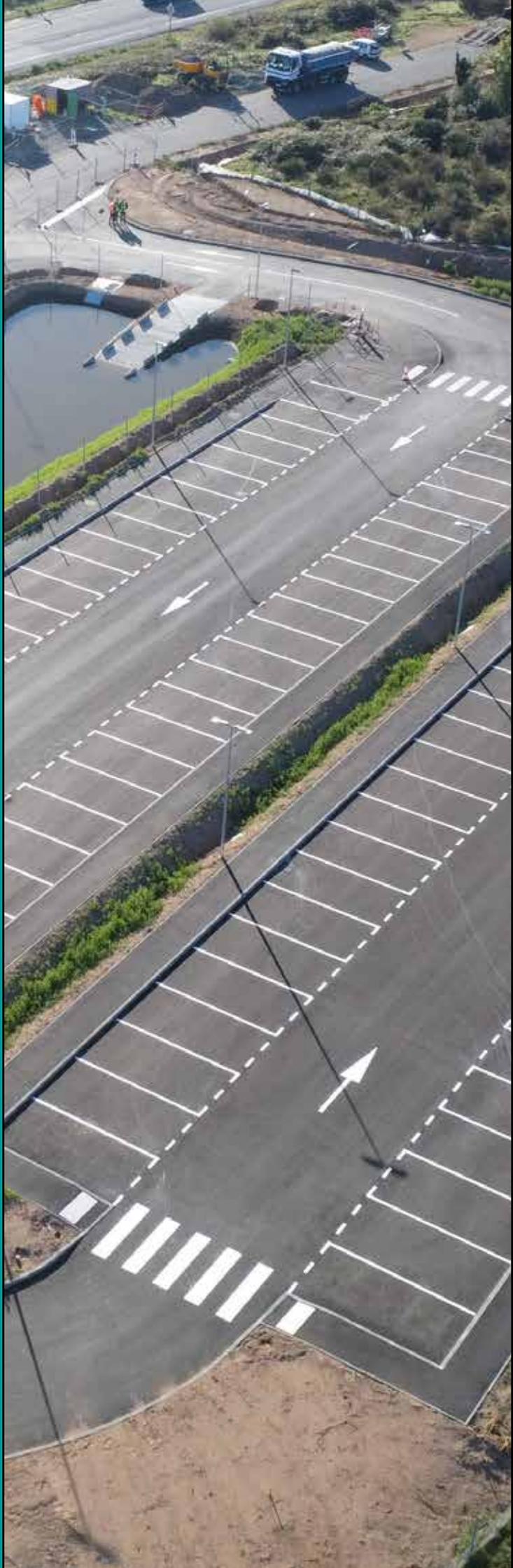


PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Directrice de pôle : Christine BERNARD
c.bernard@forez-est.fr
04 82 74 0135

10
AGENTS





Gérard DUBOIS
Vice-président chargé de
L'aménagement du territoire, de l'habitat,
de la mobilité et urbanisme

Agnès GACHET
Responsable du service
a.gachet@forez-est.fr

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

"L'année 2023 est une année de transition dans de nombreux domaines de l'aménagement du territoire, notamment avec l'impact de la loi climat et résilience qui a permis de mettre en lumière l'intérêt d'un projet de territoire autour d'un document d'urbanisme intercommunal."

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

79

AT – Etablissement Recevant du Public

1753

Certificats d'urbanisme simple information

89

Certificats d'urbanisme opérationnels

1638

Déclarations préalables

29

Permis d'aménager

598

Permis de construire

18

Permis de démolir

- Rencontres avec les 6 centralités

Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières, Veauche. A l'initiative du service ADS, une rencontre avec les centralités du territoire a eu lieu le 25 avril 2023, permettant un échange constructif sur les procédures et missions de chacun.

Deux demandes collégiales ont été formulées :

- Le transfert de la compétence de la police de la publicité;
- La « dématérialisation », comment venir au « zéro papier » ?

Ces deux problématiques ne relèvent pas seulement de la compétence du service « Instruction » mais bien d'un travail en partenariat avec les communes.

- Évolution du logiciel métier CLICMAP

Le logiciel métier ClicMAP permet désormais la transmission dématérialisée, au contrôle de légalité, des actes et des dossiers d'urbanisme. Cette nouvelle fonctionnalité, mise gratuitement à disposition des 42 communes par la CC Forez-Est permet :

- La télé-transmission instantanée à la préfecture des actes soumis au contrôle de légalité à tout moment de la journée,
- La réception automatique, en temps réel, d'un accusé de réception électronique ayant une valeur légale de la part de la préfecture,
- La possibilité de rendre les actes exécutoires sans attendre plusieurs jours,
- Des économies de coûts liés aux photocopies, à l'affranchissement, au déplacement,
- Un gain de temps pour les agents des collectivités.



PERSPECTIVES 2024

• **La décentralisation de la police de la publicité**

Conformément à la loi climat et résilience du 21 août 2021 et au décret du 29 décembre 2023 paru le 31 décembre 2023, le pouvoir de police de la publicité relèvera à compter du 1^{er} janvier 2024, de la compétence des maires.

Exercer la police de la publicité c'est :

- Renseigner les demandeurs sur la réglementation applicable ;
- Enregistrer les déclarations préalables à l'installation, la modification et au remplacement des publicités, des pré enseignes et des enseignes ;
- Instruire les demandes d'autorisations préalables à l'installation, la modification et au remplacement des publicités, des pré enseignes et des enseignes ;
- Contrôler le respect de la réglementation sur les communes (police administrative et judiciaire) ;

A la demande de l'exécutif de la CC de Forez-Est et des communes, l'instruction des demandes d'autorisations préalables à l'installation, la modification et au remplacement des publicités, des pré enseignes et des enseignes est confiée au service instructeur (ADS) de Forez-Est.

• **Le traitement des archives avant le déménagement et l'arrivée au nouveau siège**

Dans le cadre du traitement des archives du service instruction, il a été décidé de procéder à une campagne d'élimination avant l'été 2024.

Les communes, averties par messagerie, pourront faire le choix de les récupérer ou laisser le soin à la collectivité de procéder à leur élimination.

• **Mise en place d'une assistance juridique** ou tout simplement la possibilité de se faire accompagner par un expert du droit (juriste, avocat, ...) afin d'obtenir des réponses personnalisées aux questions.

Devant les constantes évolutions législatives et réglementaires qui impactent la vie d'un service instruction, une assistance juridique disponible et réactive est nécessaire pour :

- Prendre les bonnes décisions,
- Assurer un suivi quotidien de l'actualité législative et jurisprudentielle (veille juridique),
- Anticiper les problématiques,
- Apporter des réponses motivées aux questions que lui adressent les communes et qui ne relèvent pas directement de ses missions telles que définies dans la convention.

Cette assistance pourrait être mutualisée avec d'autres services/pôles de la CC Forez-Est.

HABITAT

Christophe MALAUAUD

Chargé de mission

c.malavaud@forez-est.fr

04 82 74 0136



FAITS MARQUANTS

- Politique habitat de Forez-Est - Dispositifs « Mon centre-bourg » et « Habitat + »

En 2023, quatre dossiers ont été retenus pour le dispositif « Mon centre Bourg » pour les communes d'Aveizieux, Balbigny, Epercieux-Saint-Paul et Feurs. Ils concernent des projets de requalification de friches ou d'espaces publics et la réhabilitation de logements. Une enveloppe totale de 600 000 € a ainsi été attribuée pour un montant global de travaux estimatifs d'un peu plus de 3 400 000 €.

Pour l'enveloppe destinée aux particuliers, trois dossiers ont fait l'objet de l'attribution de 5 000 € chacun, soit un montant globale de 15 000 € pour des travaux de réhabilitation programmés à hauteur de 365 000 €.

Le dispositif « Habitat+ » a permis d'accompagner financièrement 116 foyers pour des travaux d'isolation, de changement de leur mode de chauffage et d'adaptation de leur logement à la perte de mobilité. Une enveloppe globale de 114 563 € a ainsi été attribuée dans le cadre du bonus performance énergétique ou du programme d'intérêt général en diffus.

- Programme petite ville de demain

La Cosignature de la convention cadre d'opération de revitalisation des territoires (ORT) avec les quatre communes labellisées « Petites Villes de Demain » et l'Etat a eu lieu, pour une durée de 5 ans et sur des périmètres délimités sur chacune d'entre-elles. Cette convention met en avant la stratégie de revitalisation autour de cinq grandes orientations et d'un programme d'actions. Une étude pré opérationnelle pour la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat multisites a notamment été lancée en fin d'année 2023.



CHIFFRES CLÉS

600 000 €

attribués à 4 communes pour des travaux de réhabilitation de l'habitat (150 000 € chacune)

119

particuliers accompagnés financièrement dans leurs travaux d'isolation, d'adaptation ou réhabilitation complète de leur logement. Soit une enveloppe de presque 130 000 € attribuée.



- Eco-Hameau des Collines à Cottance

Forez-Est gère actuellement l'Eco-hameau des Collines situé à la Croix Rampau à Cottance. Il est constitué de 23 lots dont 9 lots ont été vendus entre 2017 et 2022. Malgré la crise immobilière, 4 nouveaux lots ont été réservés courant 2023 (lots 1, 7, 13 et 18). Les ventes devraient être programmées sur 2024.

Contact : amenagement@forez-est.fr ou Mairie de Cottance au 04 77 28 01 10

- Gens du voyage

Forez-Est gère l'aire d'accueil des gens du voyage Les Prévoriaux située à Feurs. En 2023, elle a permis d'accueillir 34 familles, soit 120 personnes dont 68 adultes et 52 enfants pour des séjours en grande majorité de 15 jours à 3 mois. Les résidents ont participé aux frais de fonctionnement de l'aire à hauteur de 16 315 €

PERSPECTIVES 2024

- Politique habitat de Forez-Est - Dispositifs « Mon centre-bourg » et « Habitat + »

Poursuite des aides aux communes et aux particuliers pour des travaux de revitalisation des centres bourgs par la réhabilitation de logements vacants pour une remise de ceux-ci sur le marché.

Par ailleurs, Forez-Est réfléchit, aux côtés de l'Etat, du Département et des EPCI partenaires à une nouvelle génération de programme d'intérêt général en lien avec les politiques nationales. Le Bonus Performance Energétique et les aides au changement du chauffage devraient quant à elles se poursuivre sur 2024.

- Programme « Petites Villes de demain »

2024 verra la réalisation de l'étude Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH) sur les secteurs définis dans les 4 communes labellisées « Petites Villes de Demain ». Ces dernières réfléchissent également au lancement d'une opération façade sur ces périmètres.



MOBILITÉ

Vincent MONTROBERT

Chargé de mission

v.montrobert@forez-est.fr

09 71 00 49 77



FAITS MARQUANTS



• Lancement des travaux de la gare de Montrond-les-Bains

À la suite de la phase étude, la CC Forez-Est s'est lancée, en avril 2023, dans la réalisation des travaux du parvis de la gare. Un partenariat a été mis en place avec la SNCF par le biais de conventions pour permettre le bon déroulement des travaux sans perturber les voyageurs.

Les travaux d'éclairage public et l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEL-Territoire d'énergie Loire.

Ces travaux ont permis de créer une centaine de places de stationnement automobiles et 3 quais de bus ont été aménagés pour faciliter la desserte de la gare aux usagers des transports en commun.

Ce projet est l'aboutissement d'un partenariat entre plusieurs collectivités (CC Forez-Est, Loire Forez Agglomération et la ville de Montrond-les-Bains) et partenaires (Etat, Région, Département, SNCF) qui ont permis de financer le projet à hauteur de 1 489 000 € pour 2 276 000 € TTC de travaux.

• Étude pré-opérationnelle d'un réseau cyclable communautaire (phase 1)

Dans le cadre de son schéma de mobilité et du développement des modes actifs, la CC Forez-Est s'est lancée dans une « Étude pré-opérationnelle d'aménagement d'un réseau cyclable communautaire ». Pour cela elle est accompagnée par le bureau d'études SCE Aménagement et Environnement.

L'objectif est de préparer la mise en œuvre opérationnelle d'un réseau cyclable structurant sur le territoire de Forez-Est. Cela devra s'opérer dans le respect des orientations inscrites dans le schéma de mobilité visant notamment à faciliter les déplacements du quotidien.

Une concertation a été proposée aux habitants et aux élus afin d'engager des retours d'expériences des pratiquants autour d'un questionnaire, d'une carte interactive et d'un atelier collaboratif organisé le 27 juillet 2023.



- Inauguration de l'aire de covoiturage de Balbigny

L'aire de covoiturage de la Moissonnière, située à proximité immédiate de l'échangeur A89 et l'A72, a été inaugurée le 24 mars 2023. Ce nouveau parking de covoiturage a été conçu et financé par VINCI Autoroutes et Forez-Est pour accompagner la mobilité partagée au sein du territoire. Ce dispositif offre 100 places gratuites, des emplacements pour les vélos ainsi qu'un arrêt minute. Il est également accessible en bus via la ligne Balbigny-Roanne (ligne n°20 gérée par la Région Auvergne Rhône-Alpes). Il offre un point de rencontre de choix pour permettre aux habitants et actifs de covoiturer en toute simplicité sur une partie de leur trajet du quotidien.

- Animations auprès des élus et formation des scolaires

L'organisation du Forum de la mobilité, le 22 juin 2023, a permis de mettre en avant la mobilité le temps d'une soirée auprès des élus avec la présentation de prestataires (abri vélo, application récompense d'écomobilité, ...). Ce forum permet aux élus de se former aux divers enjeux de la mobilité.

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) a permis aux élèves de CM2 d'être formés aux déplacements vélos. A Forez-Est, une expérimentation sur 4 classes du territoire a été lancée sur la fin d'année scolaire 2023 avec l'association Pont et Pignons. Ainsi, 92 élèves se sont formés à la pratique du vélo, à la sécurité et au code de la route.

PERSPECTIVES 2024

- Étude de l'aménagement du parvis de la gare de Veauche

A la suite des travaux de la gare de Montrond-les-Bains, l'étude de l'aménagement de la gare de Veauche sera relancée pour permettre la création de différents parkings (automobile et vélo) pour accueillir les quelques 300 usagers quotidiens. Ces aménagements permettront de montrer que Forez-Est est engagée pleinement dans le développement durable et propose une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements en direction de la métropole de Saint-Etienne ou des déplacements « Grand territoire ». Cette étude sera menée en 2024, avec un phasage des travaux prévu pour 2025.

- Etude pré-opérationnel d'un réseau cyclable communautaire (phase 2)

Pour faire suite à la phase 1 réalisée en 2023, il est prévu pour 2024 de poursuivre la démarche et de lancer une étude de faisabilité plus poussée sur environ 30 km sur le territoire de Forez-Est.

Cette étude permettra aux élus et aux techniciens de la communauté de communes d'avoir une estimation des coûts et des points noirs pour préparer la création des premiers axes cyclables communautaires à moyen-long terme.

- Formation des scolaires et sensibilisation du grand public

Savoir Rouler à Vélo 2024

Après des retours positifs des écoles et du prestataire sur l'année 2023, Forez-Est a augmenté le nombre de classes de CM éligibles au dispositif et donc le nombre d'élèves qui pourront bénéficier de cette formation. En 2024 ce seront environ 350 élèves qui pourront être formés aux déplacements vélos. Ce dispositif est financé à hauteur de 50% par Génération Vélo.

Projet Transway – Weflo

Le projet Weflo permet de récompenser l'écomobilité, c'est-à-dire le fait de privilégier les déplacements actifs (vélo, marche, trottinette, ...) et partagés (train, Bus, covoiturage). L'application, mise à disposition par l'entreprise Transway, détecte notre moyen de déplacements au quotidien et permet de récolter des points à chaque validation de trajet. Ensuite ces points pourront être transformés en bons cadeaux / bons de réduction dans des enseignes locales, comme les chèques cadeaux des boutiques de Feurs, ou des enseignes nationales.

URBANISME PLANIFICATION

Christophe MALAUAUD
Chargé de mission
c.malavaud@forez-est.fr
04 82 74 0136



FAITS MARQUANTS

- Sensibilisation à la loi climat et résilience et réflexion sur le PLU intercommunal

Forez-Est a poursuivi les travaux de sensibilisation des élus engagés fin 2022 sur la loi Climat et résilience. Elle a notamment étudié ses incidences sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans le cadre du partenariat avec l'Agence d'Urbanisme EPURES. Les travaux ont été menés au travers :

- Des réunions du groupe de réflexion sur le PLU Intercommunal composé de sept élus issus de centralités ou de petites communes dotées de PLU ou de cartes communales. Il s'est réuni 5 fois en 2023.
- Des réunions organisées à destination des Maires, adjoints à l'urbanisme, DGS et secrétaires de mairies, sur la loi climat et résiliences, les 8 mars, 21 juin et le 27 novembre 2023 pour une réunion finale de restitution.
- Des réunions « témoignages de territoires dotés d'un PLUI » : Loire Forez agglomération le 8 juin 2023 et la Communauté de Communes Pays entre Loire et Rhône en conférence des maires du 21 juin 2023.
- Une réunion spécifique des Maires et adjoints à l'urbanisme pour échanger sur les enjeux du PLUI, le 16 novembre 2023.

CHIFFRES CLÉS

10 réunions dédiées à la Loi Climat et Résilience et à la réflexion sur un PLUI

- Poursuite de la révision du SCOT Sud Loire

La révision du SCOT Sud Loire a été lancée courant 2018 et s'est poursuivie sur 2023. Après la phase de diagnostic réalisée entre 2019 et 2021, les élus du syndicat ont travaillé sur les enjeux du territoire dans son ensemble et individuellement dans chacun des 4 territoires qui constituent le Sud Loire : Saint-Etienne Métropole, Loire Forez Agglomération et les Communauté de Communes de Forez-Est et des Monts du Pilat. Sur 2023, les travaux ont principalement porté sur l'élaboration du projet d'aménagement stratégique. Celui-ci a été présenté en Conseil des Maires le 24 mai 2023.



- Concrétisation de la réflexion sur le transfert de la compétence document d'urbanisme à la Communauté de Communes de Forez-Est

2024 verra la poursuite de la réflexion et proposition de transfert de la compétence « document d'urbanisme » à la communauté de communes dans un contexte législatif de plus en plus contraint, notamment la loi climat et résilience et l'obligation de la diminution de la consommation foncière pour arriver à terme, en 2050 au zéro artificialisation nette. Les communes auront alors 3 mois pour se prononcer et actionner éventuellement la minorité de blocage.

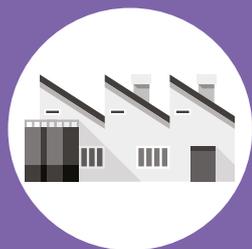
Si les communes souhaitent se lancer dans cette démarche, elles devront réfléchir, aux côtés de la communauté de communes, à la gouvernance souhaitée pour élaborer le PLU Intercommunal, au portage des révisions et modification de PLU lancées avant le transfert, à l'organisation à mettre en place pour la gestion des modifications des PLU et cartes communales qui seront réalisées après le transfert de la compétence, au partage de la compétence du droit de préemption urbain, à un appui juridique pour l'élaboration du PLUI, les modification des documents communaux et également en appui au service instructeur.

- Poursuite de la révision du SCOT Sud Loire

En 2024 il s'agira de finaliser le débat sur le projet d'aménagement stratégique et de lancer la phase du " Document d'Orientations et d'Objectifs " (DOB).

déplacements
artificialisation
gouvernance
cohérence
nature climat
communes
économie habitat
agriculture

PÔLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Directrice de pôle : Jocelyne FOINELS
j.foinels@forez-est.fr
04 77 27 11 69

5
AGENTS





Christian DENIS
Vice-président chargé de
l'économie et de l'agriculture



Jocelyne FOINELS
Responsable du service
j.foinels@forez-est.fr
04 77 27 11 69

ÉCONOMIE

"La volonté de Forez-Est : « être un territoire économiquement attractif » pour rapprocher employeurs et actifs. Les ambitions de Forez-Est à travers son action économique sont :

- Soutenir les entrepreneurs dans leurs projets d'implantation
- Accompagner les entreprises locales dans leurs projets de développement."

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

Plus de 300 porteurs
de projets accompagnés

55 porteurs de projets
accompagnés en immobilier
d'entreprise

2,4 ha de terrains
économiques vendus
pour 794 789 € HT

94 % de taux d'occupation des
espaces économiques dans les zones
activités

• Labellisation territoire d'industrie en novembre 2023

En partenariat avec trois intercommunalités : Charlieu Belmont de la Loire, Communauté de Communes du Pays entre Loire Rhône et Roannais Agglomération, la CC Forez-Est fait partie des 183 territoires d'industrie labellisés au niveau national. Le programme d'actions pour les années 2023 - 2027 sera articulé autour de 5 actions :

- Attirer et former des talents sur les métiers de l'industrie
- Soutenir une filière textile en transition
- Repenser le foncier économique
- Améliorer la mobilité des hommes et des marchandises
- Développer des produits à partir du bois local

• Inventaire des zones d'activités

Sur le 1^{er} semestre 2023, un inventaire des zones d'activités économiques a été effectué conformément à la loi climat résilience du 22 août 2021 à partir des 104 espaces économiques identifiés dans le cadre du schéma d'accueil économique élaboré en 2021 et 2022.

Cet inventaire a démontré que le taux de vacance est faible : 2.92 % Sur les 740 établissements recensés : 68 % sont implantés sur les zones d'activité

	nombre	surface totale (m ²)	Nombre d'établissements	Nombre d'unités foncières	Nombre d'unités foncières vacantes d'au moins 2 ans
Zones communautaires	38	4 229 404	509	608	30
Espaces économiques insérés dans le tissu urbain	19	267 915	33	42	1
Autres zones d'activités (espaces structurés privés)	30	1 499 006	138	149	5
Zones commerciales	5	314 154	56	43	0
Espaces économiques à urbaniser à Long terme	12	801 982	4	42	1
TOTAL	104	7 112 461	740	884	37

*Données Atelier économique sources: LOCOMVAC, Cadastre - MAGIC III



- Les lauréats de l'éco le 30 novembre 2023

Depuis 2018, cet évènement permet de mettre en avant et de récompenser les entreprises locales, acteurs essentiels du dynamisme économique de notre territoire.

Cet évènement qui a eu lieu à l'espace lumière à Balbigny a permis de récompenser neuf entreprises, avec une forte affluence.

Cet évènement a permis aussi de mettre en avant des entrepreneurs soutenus par un prêt à taux zéro via notre partenariat avec Initiative-Loire.

- Restitution de l'étude transmission reprise des exploitations agricoles

Afin de préparer sur Forez-Est le renouvellement des génération à venir , la Chambre d'agriculture a été missionnée en 2022 pour rencontrer les agriculteurs de plus de 55 ans pour les sensibiliser et les accompagner à la transmissibilité de leurs exploitations agricoles. Sur 182 agriculteurs identifiés, 73 agriculteurs ont été rencontrés individuellement.

29% des départs sont prévus avant la fin 2025 (représentatif des personnes enquêtées)

41% exploitants ne savent pas encore estimer leur date de cessation d'activité.

PERSPECTIVES 2024

- Trois actions dans le cadre du Territoire d'industrie Roannais Forez

• Journées portes ouvertes pendant la semaine de l'industrie, du 18 au 19 novembre 2024.

Découverte des filières et des métiers de l'industrie sur le territoire de la CC Forez-Est au profit des collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, salariés en insertion.

• **L'expérimentation d'une filière chanvre textile et BTP** avec tous les acteurs de l'agriculteur aux entreprises du Textile et du BTP.

• **Le partage d'outils** pour maîtriser le foncier industriel dans la durée et anticiper les besoins futurs.

- Renforcer durablement la capacité d'accueil des espaces économiques

Afin de prendre en compte les enjeux de la sobriété foncière et inscrire Forez -Est dans une trajectoire zéro artificialisation, une étude de stratégie foncière sera lancée pour optimiser le foncier et densifier nos 35 zones d'activités existantes (repenser les usages et mise en œuvre de solutions de mutualisation)

- Organisation de petits déjeuners avec les entreprises

Conforter les partenariats avec les consulaires et /ou les partenaires sur des thèmes d'actualité telle la transition écologique pour accompagner les entreprises dans leurs stratégies de développement



Jacques DE LEMPS
Vice-président chargé de
l'économie et de l'agriculture

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

"Le maintien et le développement du commerce de proximité est une priorité de la communauté de communes pour ses centralités et pour ses villages. Il participe à la qualité de vie et à l'attractivité de Forez-Est."

Audrey BORDET
Chargée de développement territorial
a.bordet@forez-est.fr
04 82 22 00 04

CHIFFRES CLÉS

140 entrepreneurs renseignés (porteurs de projets, commerçants, TPE) par le service économie / commerce

36 permanences « guichets commerce » tenues par la manager commerce de Forez-Est dans les centralités du territoire

47 431€ de subventions de Forez-Est notifiées à 26 commerçants pour leurs projets d'investissement programmés à hauteur de 945 000 €

35 000 € de participation de Forez-Est à Initiative Loire (Association de microcrédit professionnel) ce qui a permis à 27 entrepreneurs de bénéficier d'un prêt à taux zéro

FAITS MARQUANTS



- Enquêtes consommateurs

Qui Consomme ? Quoi ? Où ? Comment ? sur Forez-Est

Cette enquête a été menée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour un focus territorial de sa dernière enquête conduite auprès de ménages ligériens. Un outil d'analyse et d'aide au développement du commerce pour le territoire (tendances d'achats des habitants de Forez-Est, données pour mieux orienter les porteurs de projets souhaitant s'installer, développer leurs activités sur Forez-Est, baromètre de « l'état de santé » de l'activité commerciale sur Forez-Est)

→ Organisation d'une soirée de restitution auprès des commerçants, partenaires économiques et élus du territoire. Une trentaine de participants

→ Mise en ligne des principaux résultats sur le site Internet de Forez-Est

- Ateliers Informations pour les TPE (Très Petites Entreprises)

Délocalisation sur le territoire d'ateliers d'informations thématiques en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire afin d'apporter de la proximité aux entrepreneurs de Forez-Est :

- 5 ateliers sur la thématique du numérique
- 1 atelier sur la thématique des économies d'énergies
- une cinquantaine d'entrepreneurs participants

- Traitement de la vacance commerciale

Recensement de l'offre de locaux et/ou fonds de commerces à reprendre, relais d'offres, renseignements de porteurs de projets.



PERSPECTIVES 2024

- Opération de valorisation du commerce de proximité à l'échelle de Forez-Est, avec le Grand Jeu Forez-Est : mon territoire, mes commerces.

Impulser un évènement fédérateur valorisant les commerces de proximité d'une part et le territoire de Forez-Est (sous ses différentes composantes culturelle, touristique, produits locaux...) d'autre part.

- Ateliers d'informations pour les TPE

Conforter les partenariats avec les consulaires notamment pour permettre aux entrepreneurs d'accéder à des services à côté de chez eux.

- Vacance commerciale :

- Poursuivre la veille sur les locaux vacants et les offres de fonds de commerces
- Identifier des vitrines vacantes stratégiques dans les centralités de Forez-Est et les valoriser (vitrophanie, détection de potentiel d'activités ...)

- Mission Manager Commerce :

Prolonger la mission manager commerce, initiée en 2022 via le programme Petites Villes de Demain, qui permet d'apporter une ressource humaine commerce supplémentaire au territoire (notamment aux centralités) et d'offrir un service de proximité aux élus et commerçants.





Christian MOLLARD
Vice-président chargé du tourisme
et président de l'office de tourisme

Audrey BORDET
Chargée de développement territorial
a.bordet@forez-est.fr
04 82 22 00 04

TOURISME

“Forez -Est en 2023-2024 renforce et diversifie son offre d’activités de pleine nature : projet d’espaces trails permanents , qualification et balisage des circuits VTT Forez-Est veut être une destination de pleine nature de proximité dans le cadre de notre nouvelle marque « Rendez -vous en Forez » avec Loire Forez Nous devons poursuivre notre promesse « Tellement proche de chez vous, si loin de votre quotidien !»”

FAITS MARQUANTS

Forez-Est a investi dans un local Place de la Boaterie pour accueillir le Bureau d’Information Touristique (BIT) de Feurs, contraint de déménager du local occupé jusqu’alors. Ce projet a pu bénéficier d’un soutien de l’Etat au titre de la Dotation d’équipement des territoires ruraux.



CHIFFRES CLÉS

+11% de taxe de séjour récoltée par rapport à 2022, soit 67 118,25€ pour 102 926 nuitées¹

720 km de sentiers VTT balisés par une quarantaine de bénévoles, coordonnés par le pôle Pleine nature de l’Office de Tourisme. Projet financé par la Communauté de Communes de Forez-Est.

¹ Chiffres déclarés à date du 29/03/2024/ Source Barbey Consulting

- www.rendezvousenforez.com, un site web unique pour la promotion touristique du territoire

Forez-Est a contribué financièrement à hauteur de 10 000€ à la création d'un portail web unique Rendez-vous en Forez, mis en ligne en 2023.

L'objectif : gagner en efficacité sur la notoriété en regroupant l'offre touristique de la destination sur un seul et unique site Internet.

Cet outil est une des actions marketing engagés avec Loire Forez et les offices de tourisme des 2 territoires respectifs.



- Projets touristiques de pleine nature

→ 1^{er} comité Région Pleine Nature :

En tant que Territoire Région Tourisme Pleine Nature, Forez-Est a organisé son premier comité réunissant plusieurs acteurs locaux d'activités touristiques et sportives pleine nature, et services de la Région. Ce comité a permis d'échanger sur les projets pleine nature en cours sur le territoire : labélisation de 720 km de circuits VTT, actualisation du topoguide Randonnez en Forez-Est, projet d'espace trail.

→ Projet d'Espaces Trail permanents :

Afin de diversifier son offre pleine nature touristique, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme de Forez-Est ont engagé une réflexion pour le développement de circuits permanents de trail sur le territoire.

-Lancement de l'accompagnement par un prestataire spécialisé dans les pratiques outdoor avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

-Enquête des pratiques sur le territoire.

-Organisation de groupes de travail avec des pratiquants locaux pour pré-identifier des secteurs et des parcours.

- Diagnostic touristique des bords de Loire

Dans le cadre de son schéma de développement touristique, Forez-Est en lien avec l'Office de Tourisme a finalisé les rencontres avec toutes les communes de bord de Loire pour identifier l'offre touristique existante, les projets d'espaces loisirs et touristiques des communes et les points de rupture d'itinérances le long de la Loire.

PERSPECTIVES 2024

- Réédition du guide randonnez en Forez

Rééditer et remettre à jour du guide touristique par le pôle pleine nature de l'office de tourisme, commandé fin 2023.

- Labélisation officielle par la Fédération Française de Cyclisme des circuits VTT du territoire

Finalisation du projet avec la signature d'une convention multi-partenaire, impression de la carte VTT et pose de panneaux de départ de VTT.

- Concrétisation des espaces trail permanents de Forez-Est

Assurer l'analyse foncière, le repérage terrain et le balisage des premiers secteurs.

- **Acquisition de deux VTT à assistance électrique** pour le pôle Pleine Nature de l'Office de Tourisme de Forez-Est dans le cadre de sa mission de suivi terrains du maillage pédestre et VTT en lien avec les référents bénévoles communaux

PÔLE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET ESPACE PUBLIC



Directeur de pôle : Guillaume CORTEY
g.cortey@forez-est.fr
09 71 00 49 67

43
AGENTS





Georges ROCHETTE

Vice-président chargé de
la gestion et de la valorisation des déchets

Clément GILLON

Directeur gestion et valorisation des déchets
c.gillon@forez-est.fr
04 77 27 6181

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

En fonctionnement

Dépenses : 8 298 779 €

Recettes : 9 084 000 €

CHIFFRES CLÉS

10 835 tonnes
d'ordures ménagères résiduelles

3 440 tonnes
d'emballages et de papiers

18 151 tonnes
de déchets collectés sur les 5
déchetteries

192 000 visites en
déchetteries

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

L'année 2023 fut marquée par des changements importants concernant la gestion des déchets : nouvelle fiscalité à la REOM*, extension des consignes de tri, etc. Notre service public s'adapte. Il doit suivre les besoins des usagers et les évolutions techniques en tenant compte d'un contexte économique peu favorable. En 2023, la CC Forez-Est a adopté de nouvelles règles de facturation et mis en place de nouveaux outils de tri. Nous devons continuer à accélérer les actions en faveur de la transition écologique. Pour cela, en 2024, nous continuerons à optimiser notre schéma de collecte des déchets, mettrons en place de nouvelles filières de tri et en partenariat avec les territoires voisins, continuerons à travailler sur la recherche d'une filière de traitement des OMR en alternative à l'enfouissement.

* REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

FAITS MARQUANTS

• Harmonisation de la fiscalité déchets à la REOM

Au 1^{er} janvier 2017, la CC Forez-Est avait l'obligation d'harmoniser sa fiscalité déchets en moins de 7 ans. C'est désormais chose faite. La collectivité finance son service de gestion et de valorisation des déchets via la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Ce mode de financement repose sur le principe du producteur/payeur.

• Extension des consignes de tri

En 2023, la CC Forez-Est a collecté et trié 3 440 tonnes d'emballages/papiers en mélange. Le centre, situé à Firminy, a été réhabilité pour pouvoir augmenter les performances de tri et absorber les nouvelles consignes à tous les emballages en plastique.



- Une solution de tri des biodéchets pour tous

La CC Forez-Est a souhaité devancer les obligations de la loi AGEC. En 2023, chacun dispose d'une solution de tri des biodéchets. Le schéma de gestion des biodéchets repose sur 3 piliers :

- Le compostage individuel

La collectivité propose plusieurs modèles de composteurs individuels à tarif préférentiel. Ils sont proposés aux foyers qui bénéficient d'un jardin. En 2023, la CC Forez-Est a vendu près de 800 composteurs individuels.

- Le compostage collectif

La collectivité a installé plus d'une quarantaine de sites de compostage collectif. Ils sont mis en place dans des centres-bourgs de quelques communes pour les habitants qui ne possèdent pas de jardin.

Chaque site de compostage dessert en moyenne une quarantaine de foyers.

- Une collecte spécifique

Dans le centre-bourg des communes plus denses en population (Balbigny, Feurs, Montrond-les-Bains, Chazelles-sur-Lyon, Panissières et Veauce), des points d'apport volontaire ont été installés. Les déchets alimentaires sont collectés 1 à 2 fois par semaine et sont transférés dans les méthaniseurs locaux.

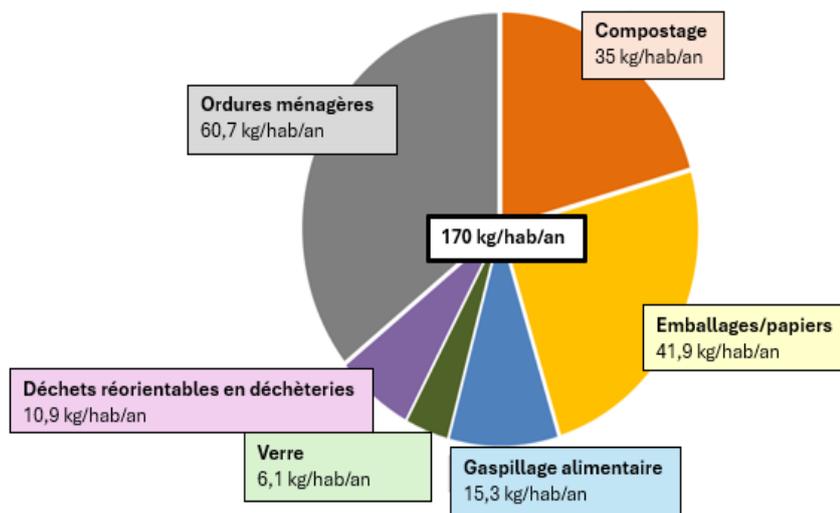
Chaque mois, la CC Forez-Est collecte environ 30 tonnes de déchets alimentaires.



- Campagne de caractérisations des ordures ménagères

En 2023, la CC Forez-Est a réalisé une campagne de caractérisations des ordures ménagères. Plusieurs échantillons de déchets ont été extraits des poubelles. Ils ont été triés en plusieurs catégories. L'objectif étant de connaître la composition de nos ordures ménagères et de quantifier le potentiel de déchets valorisables encore présents dans nos poubelles.

En 2023, nous avons produit 10 835 tonnes d'ordures ménagères, soit 170 kg/hab en moyenne. En voici la composition.



64,3% de nos ordures ménagères pourraient être détournées vers une solution de tri, soit 109 kg/hab/an. En 2023, cela représente 7 009 tonnes de déchets enfouis « à tort » sur le site de la SATROD à Roche-la-Molière.



point d'apport volontaire



PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du développement de l'apport collectif des déchets

La CC Forez-Est poursuit son schéma de collecte optimisé. En 2024, nous installerons environ 40 nouveaux points d'apport collectif de déchets dans les communes situées dans les monts et collines.

- Préparation des futurs marchés de gestion des déchets

Les principaux marchés de collecte et traitement des déchets arrivent à échéance le 31 décembre 2024. S'il faut s'attendre à une augmentation des coûts de prestations et de traitement des déchets en 2025, l'année 2024 sera consacrée à la préparation des nouveaux contrats. Les services devront être calibrés en tenant compte des évolutions techniques, des évolutions de consommation des usagers et de leurs besoins.

- PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

Aussi, en 2024, la CC Forez-Est adoptera son plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Il mentionnera les actions à mettre en œuvre par la collectivité pour atteindre les objectifs de diminution des déchets fixés par l'Etat et la Région.





Robert FLAMAND
Vice-président chargé de
bâtiments et patrimoine



Sébastien DESHAYES
Vice-président chargé de
l'Aménagement zones économiques
Infrastructures routières

Laurent RICHARD
Responsable du service
l.richard@forez-est.fr
04 77 27 61 81

ÉTUDES ET PROJETS STRUCTURANTS

Véritable plus-value, la direction études et projets structurants participe à l'élaboration des projets de la CC Forez-Est. Ses domaines d'intervention sont l'aménagement des voiries, des ZA et des espaces publics ainsi que la construction des bâtiments (en accompagnement des maitres d'œuvre). Les missions de la direction consistent à élaborer les études de faisabilité, la conception de projets, le montage des dossiers de consultation des entreprises et le suivi des travaux.

FAITS MARQUANTS

- Reprise des travaux de la ZA de Plancieux à Montrond-les-Bains

- Modification du projet initial à la demande des entreprises riveraines et des élus de la Commune avec :
- Intégration d'une allée piétonne sécurisée et matérialisation des stationnements véhicules légers et Poids Lourds
- Ouverture de la ZA sur le chemin de Plancieux avec contrôle d'accès par barrière à fermeture pompier
- Achèvement des travaux : 31 janvier 2024

- Achèvement des travaux et ouverture du pôle enfance de Montrond-les-Bains

Achèvement des travaux le 31 août 2023 avec une ouverture au public prévue le 6 novembre 2023.

- Démarrage des travaux d'aménagement du futur siège de Forez-Est

- Transformation des locaux Sport 2000 et Jean's factory Faubourg Saint Antoine à Feurs, pour l'implantation du futur siège de la CC Forez-Est.
- Démarrage des travaux le 5 février 2023 pour une livraison prévue en septembre 2024

- Aménagement de la gare de Montrond-les-Bains

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département, la CC Forez-Est a poursuivi les aménagements des abords de la gare de Montrond-les-Bains.

Les travaux ont pour objectif de sécuriser l'accès au site et d'améliorer le confort des usagers via :

- L'aménagement du parvis de la gare
- La création de nouvelles places de stationnement
- L'aménagement d'une piste cyclable
- La pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

PERSPECTIVES 2024

- Réhabilitation du centre nautique Forez-Aquatic à Feurs

Démarrage des études en juin 2024

- Construction d'une crèche à Rozier-en-Donzy

Démarrage des études en juillet 2024

- Recrutement d'un technicien au bureau d'études pour renforcer la direction et proposer un service mutualisé aux communes de la CC Forez-Est, comme le prévoit le pacte fiscal et financier.

- Lancement du projet de construction d'un bâtiment pour les services techniques à Epercieux-Saint-Paul

- Etude de l'aménagement de la gare de Veauche



Robert FLAMAND
Vice-président chargé de
bâtiments et patrimoine



Sébastien DESHAYES
Vice-président chargé de
l'Aménagement zones économiques
Infrastructures routières

Sylvain BLANCHON
Responsable des services techniques
s.blanchon@forez-est.fr

SERVICES TECHNIQUES

Basés à Epercieux-Saint-Paul, les services techniques assurent un service public de proximité auprès des usagers et agents de la CC Forez-Est. Leurs interventions sont réparties au sein de deux grands domaines : les espaces verts et l'entretien des bâtiments intercommunaux.

CHIFFRES CLÉS

444 interventions dans 41 bâtiments communautaires (crèches et autres établissements d'accueil du jeune enfant, siège et antennes CCFE, bâtiments économiques, maisons de santé...)

46 857 kms parcourus avec les véhicules techniques

23 zones économiques entretenues par les agents

INVESTISSEMENTS

La collectivité investit chaque année dans l'achat de matériel. En 2023, elle s'est dotée d'équipements pour un montant total d'environ 7 500 €.

FAITS MARQUANTS

TRAVAUX 2023 EN RÉGIE :

- Travaux de réfection au RAM et à la crèche de Panissières
- Travaux permettant la connexion à la fibre aux ateliers des créateurs à Chazelles-sur-Lyon
- Fabrication et mise en place de garde-corps dans les déchèteries de Feurs et Chazelles-sur-Lyon
- Travaux de plomberie et d'électricité
- Fabrication d'équipements en bois
 - Création d'une structure de type maison à l'occasion du séminaire de fin d'année
 - Composteurs (sites de co-compostage partagés)
 - Roue de jeux, bacs à fleurs, repose-pieds, nichoirs, transat, étagères...
 - Caisson pour la colonne à poissons (Crèche de Feurs)
 - Trépieds pour panneau affichage (France Service Panissières)
 - Poubelles (voie verte)
 - Portillons, petites tables, cuisinières, bus pour enfants, bus (Crèche de Feurs)

Les services techniques répondent aux demandes de fabrication de choses en tout genre.... La plupart du temps, les objets sont réalisés en bois de récupération (palettes).



PRINCIPAUX TRAVAUX 2023 RÉALISÉS DANS LE CADRE DE MARCHES PUBLICS :

- Voie ferrée Bellegarde-en-Forez / Montrond-les-Bains

La CC Forez-Est programme tous les ans des travaux de remise en état. En 2023, 110 600 € ont été affectés à la rénovation de la voie.

- Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon : remplacement des rideaux de la salle d'exposition

Dans la continuité du remplacement des rideaux effectués en 2022, une deuxième phase a eu lieu en 2023 pour un montant 17 062 €

- Crèche de Feurs : aménagements

Installation d'une moustiquaire pour un montant 5 534 €.
Pose d'une porte maternelle pour un montant 1 099 €.

- Isolations des réseaux hydrauliques et des points de réseau de chaufferie

La CC Forez-Est a profité du programme d'isolation à 1 € pour faire isoler le réseau hydraulique et les points de réseau de chaufferie. Les structures ayant bénéficiées de cette isolation sont :

Le musée du Chapeau et le restaurant à Chazelles-sur-Lyon
La crèche de Balbigny, la crèche et le Relais Petite Enfance de Feurs, Interlude à Veauche, la crèche de Saint-Marcel-de-Félines et le centre Social culturel de Chazelles-sur-Lyon.



PERSPECTIVES 2024

- Achat d'un mini-tracteur pour l'entretien des espaces verts

- Réfection d'un passage à niveau sur la voie ferrée

- Agrandissement de la crèche de Saint-Marcel-de-Félines

Le projet consiste à créer une salle de repos et à agrandir le SAS d'entrée.

- Harmonisation des contrats de maintenance de tous les bâtiments communautaires

- Réalisation de diagnostics de performance énergétique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

“La direction développement durable de Forez-Est constitue à la fois une référence et un maillon de plus en plus essentiel dans tous les projets de la collectivité.

Le développement durable n’est plus une composante optionnelle mais doit être la colonne vertébrale de chacun de nos projets si nous voulons respecter les engagements climatiques internationaux.”



Gilles DUPIN

Vice-président chargé de l'Environnement et du Développement durable

o Christian DENIS (partie projet alimentaire territorial)

Vice-président chargé de l'économie et de l'agriculture

Grichka LEVY

Directeur du développement durable

g.levy@forez-est.fr

04 77 27 6186

CHIFFRES CLÉS

350 000 € montant du contrat signé avec l'ADEME pour poursuivre les engagements de la CC Forez-Est en termes de transition écologique

201 Barbastelles recensées au cours du comptage du 14 Janvier 2023 sur les 3 tunnels du site Natura 2000

31 communes accompagnées pour la définition de zones d'accélération EnR (énergies renouvelables)

+ de 60 acteurs et structures locales mobilisés dans l'élaboration du plan d'action du projet alimentaire territorial 2024-2026

FAITS MARQUANTS

- Comptage des chauves-souris sur le site Natura 2000, site à Chiroptères des Monts du Matin

201 Barbastelles recensées au cours du comptage du 14 Janvier 2023 sur les 3 tunnels du site Natura 2000. Un chiffre bien en deçà des comptages des années précédentes. Cela peut s'expliquer par des températures anormalement douces pour la saison qui ont poussé les chauves-souris à sortir plus tôt de leur état d'hibernation.

- Lancement de la phase action du PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Voté le 13 décembre 2023, le plan d'actions élaboré dans le cadre du PAT vise à proposer des réponses aux enjeux alimentaires locaux sur une première période 2024 – 2026. Ce plan d'actions comprend 23 actions réparties en 4 objectifs stratégiques visant à : piloter la stratégie alimentaire territoriale, soutenir une agriculture résiliente, viable économiquement et durable, structurer des filières et productions locales, durables et à forte valeur ajoutée et favoriser une alimentation saine, locale, durable et accessible à tous.





Véronique CHAVEROT
Vice-présidente chargée de l'Eau
Assainissement GEMAPI

Claire GARDON
Directrice Cycle de l'Eau
c.gardon@forez-est.fr
04 77 27 6182

DIRECTION CYCLE DE L'EAU

“ Avec les dérèglements climatiques auxquels nous sommes confrontés, l'eau, au sens large, est à la fois une ressource à préserver et un facteur de risques pour notre territoire. Les aléas climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, conduisent à aborder la préservation et la gestion de cette ressource de multiples manières et surtout, comme un élément structurant de l'aménagement de notre territoire. ”

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

12 schémas directeurs
assainissement commandés

7,5km d'une digue en
demande de régularisation en
système d'endiguement

550 000 € de recette
prévisionnelle taxe GEMAPI pour
financer les études et travaux et
notamment les syndicats de rivières

3 742 186 € d'aide
financière dans le cadre du dispositif
LIFE attribuée par la commission
européenne pour le projet de
restauration hydromorphologique du
fleuve Loire dans la plaine du Forez,
porté par le conseil départemental
de la Loire pour lequel Forez-Est est
partenaire.

- Gestion des milieux aquatiques

La CC Forez-Est adhère à trois syndicats de rivières et conventionne avec deux EPCI sur son territoire :

- le SIMA Coise pour le bassin versant de la Coise
- le SMAELT, pour les bassins versants de la Loire et la Toranche
- Roannaise de l'Eau, pour le bassin versant du Rhins
- Loire Forez agglomération, pour le bassin versant du Lignon
- La CC Vals d'Aix et Isable, pour le bassin versant de l'Aix

Après un travail de bilan et prospectives en 2022, le SMAELT et le SIMA Coise ont contractualisé un programme d'actions pour la préservation des milieux aquatiques avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui a débuté en 2023.

Dans le cadre de sa politique de l'eau, la CC Forez-Est est un contributeur à ces syndicats / EPCI. En 2023, la somme des contributions a été d'environ 400 000 € (dont 115 000 € pour le SIMA Coise et 250 000 € pour le SMAELT)

- Transfert des compétences eau potable et assainissement collectif : mise en œuvre d'une charte partenariale

Dans le cadre de la préparation au transfert des compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif en partenariat avec les communes, la CC Forez-Est a organisé un groupement de commandes pour la réalisation de douze schémas directeurs assainissement.

Ce schéma consiste en une étude de l'état et du fonctionnement des systèmes d'assainissement des communes concernées. C'est un document cadre qui doit dater de moins de 10 ans. Il permet de construire un programme prévisionnel d'investissement pour les stations d'épuration et les réseaux sur la base de priorisation eu égard à l'état et les performances des infrastructures, des impacts sur les milieux récepteurs, ...

-Prévention des inondations : régularisation administrative de la levée de Villeneuve à Bigny

Une étude menée en 2021 par l'Établissement Public Loire pour le compte de la CC Forez-Est a permis d'identifier la levée de Villeneuve à Bigny. Cet ouvrage de 7,5 km est géré actuellement par l'ASA de défense de la plaine du Forez. Situé entre le pont de Feurs et l'Écopôle en rive gauche de la Loire, il sert à protéger contre les inondations.

La procédure réglementaire de demande d'autorisation auprès des services de l'état a été lancée. L'Étude De Dangers (EDD) a été déposée, dans les délais, le 29 juin 2023 à la préfecture de la Loire.

Cette EDD vise à évaluer les performances du système d'endiguement étayées par des connaissances objectives concernant son environnement et les ouvrages qui le composent.

Elle conduit à déterminer, afficher et justifier pour un système d'endiguement précisément défini et délimité, son niveau de protection sur une zone identifiée pour une intensité d'événement en deçà duquel la probabilité de rupture est inférieure à 5%.

L'arrêté préfectoral de régularisation du système d'endiguement devrait être délivré en 2024.



PERSPECTIVES 2024

- Préparation de l'exercice des compétences de l'eau potable et de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026

L'année 2024 marque le début de l'organisation opérationnelle des futurs services intercommunaux de l'eau et de l'assainissement.

Le travail partenarial avec les communes et syndicats va se poursuivre. Un groupement de commandes de 11 schémas directeurs d'assainissement vont être lancés en 2024, portant à 27 le nombre de schémas qui seront à jour sur le territoire de la CC Forez-Est sur les 28 à réaliser (22 en groupement de commandes et 5 individuels).

- Gestion foncière du système d'endiguement

En lien avec le classement de la levée de Villeneuve à Bigny en système d'endiguement, la CC Forez-Est doit mettre en œuvre les missions obligatoires de gestion, d'entretien et de surveillance de l'ouvrage pour assurer le maintien du niveau de protection qui sera défini dans l'EDD.

Afin de pouvoir mettre en œuvre les missions de gestion, de surveillance et d'entretien des ouvrages de protection contre les inondations, le gestionnaire GEMAPI doit disposer de la « maîtrise foncière » des terrains d'assiette et d'accès aux ouvrages. La CC Forez-Est va donc lancer la procédure de mise en place d'une servitude d'utilité publique (instaurée par la loi MAPTAM et définie par l'article L. 566-12-2 du code de l'Environnement).



PÔLE SERVICES À LA POPULATION



Directeur de pôle : **Gérald NODIN**
g.nodin@forez-est.fr
04 77 94 25 66

115
AGENTS





Jacques LAFFONT
Vice-président chargé de
Petite enfance, enfance, jeunesse

Lydie GOUTAGNEUX
Responsable du service enfance jeunesse
l.goutagneux@forez-est.fr
04 77 94 55 68

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

“ Le territoire a la chance de pouvoir s’appuyer sur des professionnels de la petite enfance, l’enfance et la jeunesse de grande qualité, pour l’accueil des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Grâce aux dispositifs que pilote la CC Forez-Est aux côtés de ses partenaires (guichet interpartenarial et guichet unique...), nous pourrions adapter l’offre de services, aux besoins recensés sur les communes.”

• Les crèches et Relais Petite Enfance (RPE)

Les cinq crèches gérées par la CC Forez-Est mettent en place des projets spécifiques et innovants, s’appuyant sur un personnel qualifié, bénéficiant de formations et d’un travail en équipe régulier. L’organisation propre à chaque structure, en lien avec le projet pédagogique, vise le bien-être de l’enfant et la prise en compte de ses besoins qui sont :

- L’éveil sensoriel et le développement psychomoteur
- L’ouverture artistique et culturelle
- La découverte de la nature et de l’environnement proche...



**BUDGET ANNEXE
PETITE ENFANCE
3 855 759 €**

CHIFFRES CLÉS

5 crèches gérées par la CC Forez-Est

147 places en crèche

337 enfants accueillis en 2023

4 Relais Petite Enfance (RPE) gérés par la CC Forez-Est

	Crèche «Chapi Chapeau» CHAZELLES-SUR-LYON	Crèche «Forez Enchanté» FEURS	Crèche «La Passerelle» PANISSIERES	Crèche «La Souris Verte» ROZIER-EN-DONZY	Crèche « Les Petits Félin » ST-MARCEL-DE-FELINES
Nombre de places	30	60	22	20	15
Nombre d'enfants accueillis en 2023	62	134	55	54	32

Les quatre Relais Petite Enfance (RPE) gérés par la CC Forez-Est accompagnent les familles en recherche d’un mode de garde, pour leur permettre de trouver la solution la plus adaptée à leurs besoins, et ceux de leur jeune enfant. Les RPE ont également pour missions de participer à la professionnalisation des assistants maternels, qui sont au nombre de 432 ayant un agrément, et 388 réellement en activités. Dans ce cadre, les RPE organisent des temps collectifs participant à l’éveil et la socialisation des enfants ; et la mise en place d’activités collectives et l’échange de pratiques entre assistants maternels.

	RPE «Les Marmots du Forez » FEURS	RPE «Frimousses» MONTROND-LES-BAINS	RPE «Collines du Matin» PANISSIÈRES	RPE «Les Matrus» VEAUCHE
Nb. d'assistants maternels agréés (AMA)	94 agréés (dont 83 en activité)	70 agréés (dont 59 en activité)	54 agréés (dont 45 en activité)	71 agréés (dont 63 en activité)
Nb. de places en accueil individuel	310	220	164	224
Nb. d'AMA en MAM (Maison d'Assistants Maternels)	0	1	0	5
Nb. d'AMA en MAM (Maison d'Assistants Maternels)	0	4	0	20
Nombre de temps collectifs		108		96



FAITS MARQUANTS



- CTG – Convention Territoriale Globale

Dans le cadre de sa contractualisation avec la CAF de la Loire, la CC Forez-Est et ses 42 communes membres ont signé la CTG – Convention Territoriale Globale, le 31 janvier à Bellegarde-en-Forez, pour la période 2023-2027. Par leur approche transversale des politiques sociales, les cinq axes thématiques de la CTG s'inscrivent dans le projet de territoire de la CC Forez-Est :

- Connaissance du territoire et des publics, famille
- Parentalité, cadre de vie, accès aux droits
- « Aller vers », santé
- Prévention
- Inclusion.

- Petite Enfance

En vue de la mise en place du guichet unique petite enfance, toutes les structures (dix crèches, quatre micro-crèches et six RPE, en gestion CC Forez-Est ou associative) ont été équipées et formées au nouveau logiciel commun. Cet outil permet la centralisation des données et l'analyse de l'offre et de la demande de garde des jeunes enfants sur le territoire.

Les nouveaux locaux CC Forez-Est du pôle petite enfance Bulles d'Enfance à Montrond-les-Bains, ont accueilli dès le 2 novembre 2023, la crèche associative « Le Logis des Petits » de 36 places, et le Relais Petite Enfance (RPE) « Brin d'Enfance » de la CC Forez-Est. Ces nouveaux espaces permettent bien-être au quotidien pour les enfants et leurs familles ; et pour les professionnels de la crèche et les assistants maternels du RPE.

Le 27 octobre a eu lieu la 1^{ère} édition des rencontres professionnelles petite enfance, avec la participation de cent professionnels et de huit crèches (trois associatives et cinq CC Forez-Est). Cette journée de type séminaire (conférence le matin et ateliers l'après-midi) visait l'optimisme dans l'approche du travail en crèche.



- Parentalité

La CC Forez-Est a participé à la mise en place d'un **nouveau Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** itinérant Cocci'Bulle, porté par le Centre Social de Feurs. Des temps d'accueil sont déployés sur les communes de Feurs, Balbigny et Panisnières, dès janvier 2023.

Les semaines de la petite enfance 2023 ont eu lieu en avril, sur la thématique : « Les sens en éveil ». Des animations, ateliers, conférences et rencontres ont été mis en place au sein des structures petite enfance à destination des familles du territoire. Un temps fort a accueilli 200 personnes, parents et enfants réunis, au Lycée du Puits de l'Aune.

Un spectacle jeunes et sexualité a été cofinancé par la CC Forez-Est, la MJC et le Centre Social de Chazelles, à l'automne 2023, pour faire réfléchir et échanger, jeunes et parents sur les questions de sexualité des jeunes. Au total, 70 personnes étaient présentes.

- Enfance Jeunesse et Citoyenneté

Outre le Permis pour la Vie, qui a rassemblé 577 élèves, une nouvelle action a été mise en place en transversalité entre le service enfance jeunesse et le service mobilité, le **"Savoir Rouler à Vélo"**. Cette action s'est adressée à quatre classes de CM2 du territoire, qui ont bénéficié de 10 heures d'enseignements théorique et pratique autour du vélo.

Le Forum de la biodiversité a été mis en place, le 5 juillet 2023, à l'Ecopôle du Forez, dans le cadre du réseau des Conseils Municipaux Enfants (CME) du territoire. Des animations et ateliers découverte de la biodiversité ont été animés par France Nature Environnement.



A destination des jeunes, la piste assurance prévention d'éducation routière à la conduite de deux roues motorisées, est mise en place par des mutuelles d'assurance et les CRS de la Police Nationale. L'action a eu lieu en septembre à Chazelles-sur-Lyon en collaboration avec la Commune, à destination de 570 jeunes des collèges et lycées.

En 2023, pour favoriser la naissance de vocations d'animateurs de centres de loisirs, ou colonies, et permettre à ces structures de recruter plus facilement ; trente cinq **bourses Bafa** ont été allouées à des jeunes du territoire.

PERSPECTIVES 2024

- Guichet unique petite enfance

Mise en place d'un service de proximité pour permettre aux parents en recherche d'un mode de garde, de trouver auprès d'un seul interlocuteur, des informations sur tous les services existants sur le territoire (crèches, assistants maternels, garde à domicile, actions parentalité...), et d'être orientés vers le service le plus adapté aux besoins de leur enfant. Le passage de toutes les familles par ce guichet unique, permettra également à la CC Forez-Est d'avoir une vision réelle, actualisée et objective des demandes et des besoins de garde ; en vue de dimensionner l'offre de garde et repérer les zones blanches notamment. Ouverture prévue en avril 2024.

- Projet de construction de nouveaux locaux pour la crèche "La Souris Verte" à Rozier-en-Donzy

Début de réflexion en équipe sur le projet d'aménagement intérieur et extérieur, pour adapter les espaces aux besoins de la Petite-Enfance, et intégrer la nature au projet. Les besoins de l'équipe sont intégrés au cahier des charges de l'architecte.

- Savoir Rouler à Vélo

Extension du projet à 16 classes du territoire qui vont pouvoir bénéficier des interventions pédagogiques et des ateliers pratiques. 332 élèves seront ainsi formés d'ici la fin de l'année 2024.

- CME et passage de la flamme olympique :

Le 22 juin 2024, les enfants des Conseils Municipaux d'Enfants du territoire participeront au défilé à Feurs, et invitent des groupes d'enfants des autres communes à se joindre à eux, aux couleurs de la CC Forez-Est.



Gérard MONCELON
Vice-président chargé de
Santé Social, Insertion et Sport

Marie MOLIN
Coordinatrice inclusion numérique
m.molin@forez-est.fr
04 77 94 55 70

INCLUSION NUMÉRIQUE

“L’année 2023 a permis un déploiement plein et entier de France Services sur notre territoire, avec l’ouverture de la France Services Feurs - Veauce. C’est un service à la population qui a trouvé son public”

FAITS MARQUANTS

- Ouverture France services à Feurs :

L'espace France services de Feurs a ouvert le 3 octobre 2023, au sein de la Maison des services où de nombreux partenaires sont présents. 1557 accompagnements ont été réalisés en 3 mois, soit environ 26 par jour.

8 postes informatiques en accès libre et gratuit sont à la disposition du public durant les horaires d'ouverture.

- Ateliers informatiques en partenariat avec la CARSAT

Les conseillers France services ont animé deux ateliers d'initiation à l'informatique dans le cadre de l'appel à projets CARSAT 2023-2024 : « Initiation au Numérique des Seniors et Parcours Prévention Connectée »

Seize personnes ont bénéficié de treize séances pour apprendre à utiliser la souris, le clavier, naviguer sur internet, créer et utiliser une boîte mail... et même réaliser un bilan de prévention en ligne sur le site de la CARSAT.

Ces ateliers ont été une réussite en termes d'apprentissages, d'émulation collective, de lien social, et de développement de la connaissance des France services et de leurs missions.

- Mise en place de formations individuelles avec le conseiller numérique

Depuis octobre 2023, le conseiller numérique accompagne les usagers qui le souhaitent de manière individuelle dans la prise en main de l'outil numérique.

Il veille à ce que chaque personne progresse, selon ses besoins, dans l'utilisation des outils et des usages numériques.

Des ateliers collectifs sont également possibles sur sollicitation des mairies.

Quelques exemples d'accompagnements :

- Utiliser un ordinateur, un smartphone, une tablette
- Utiliser les réseaux sociaux
- Recevoir et envoyer des mails
- Suivre la scolarité de mon enfant
- Accéder à l'offre locale de soins, ...

CHIFFRES CLÉS

13 296 accompagnements
aux démarches administratives

912 accès à un poste
informatique

48,45 % des usagers de
France services ont plus de 62 ans

360 accompagnements par le
conseiller numérique

- Journées France services

Pour la 3^{ème} année, le service a participé aux journées nationales France services afin de faire connaître ce dispositif aux usagers, mais aussi parce que c'est une opportunité de rencontrer les opérateurs signataires de la charte nationale et de poser des questions pour monter en compétences.

Cette année, des agents CARSAT, CAF et CPAM ont assuré des permanences dans nos locaux. Les conseillers France services ont également fait la promotion de leur activité sur les marchés des communes.

Certains élus de la collectivité ont accepté de venir s'immerger dans notre quotidien pour avoir une meilleure représentation du service, du public, et des accompagnements réalisés.

Enfin, le conseiller numérique a également proposé des plages de présences pour faire connaître le dispositif aux usagers.

PERSPECTIVES 2024

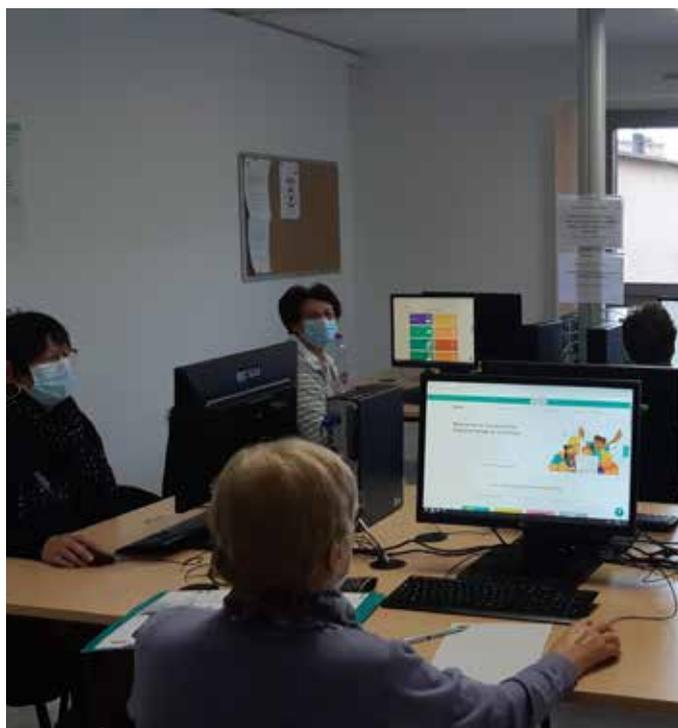
- Recrutement d'un agent itinérant

Avec le développement du bouquet de services, et l'augmentation de la fréquentation de nos France services, le recrutement d'un agent supplémentaire a été validé par l'autorité territoriale. Il viendra en renfort de l'équipe existante en 2024.

- Développement des ateliers informatiques

Les ateliers en partenariat avec la CARSAT seront reconduits en 2024 : 4 ateliers d'initiation sont prévus, au sein des France services de Veauche, Chazelles, Panissières et Balbigny. Trente-deux personnes pourront à leur tour s'initier au numérique.

En parallèle, le conseiller numérique va déployer ses ateliers thématiques sur l'ensemble du territoire dès la fin de sa formation. Les personnes intéressées pourront le signaler à leur mairie ou en France services afin de construire des contenus adaptés.





Jacques LAFFONT
Vice-président chargé de
la petite enfance, enfance, jeunesse

Marjorie BASTIDE
Responsable ludothèque
m.bastide@forez-est.fr
09 71 00 49 85

CHIFFRES CLÉS

1 579 prêts de jeux
enregistrés en itinérance

25 nombre de communes visitées

194 itinérances réalisées (drive-
dépôts et jeux sur place)

18 structure petite enfance
(jardin d'enfants, multi-accueil et
RPE)

112 animations

PERSPECTIVES 2024

- **Projet ludothèque**

Établir avec les élus membres de la commission Petite Enfance, Enfance Jeunesse le projet ludothèque avec des perspectives d'évolution du service.

- **Malle de jeux seniors et malle de jeux d'assemblage**

Mise en place de la malle de jeux à destination des seniors, ainsi que d'une malle de jeux d'assemblage et de construction à destination des structures Petite Enfance et Enfance.

LUDOTHÈQUE

“ La ludothèque communautaire illustre aujourd'hui la volonté de la Communauté de Communes de Forez-Est d'aller vers ses usagers, en proposant des animations pour tout public. ”

FAITS MARQUANTS

- **Animations événementielles**

La ludothèque a participé à des actions événementielles telles que le Comice Agricole de Feurs ou le Permis pour la vie, durant lesquelles, elle a mis en place des jeux surdimensionnés ou des jeux créés par les services techniques de Forez-Est ou par la ludothèque (Monopoly Feurs, Jeux en bois upcyclés).

- **Rue pour tous**

Afin de faire connaître le service aux résidents du territoire éloignés de la ludothèque de Feurs, la structure a participé à « Rue pour tous, Rue aux enfants » des communes de Chazelles-sur-Lyon et de Veauce.

- **Stages massés 2023 – Piscine Forez Aquatic**

Des animations ont été proposées lors de la pause méridienne aux quatre classes du territoire venues à la piscine Forez-aquatic, lors des stages massés 2023 en avril et juin (Salt-en-Donzy et Panissières en avril – Rozier-en-Donzy et Panissières en juin). Les enfants ont réalisé une fresque, reprenant les règles de vie et de sécurité de la piscine apprises tout au long de la semaine.

- **Fête du jeu et itinérances de juillet : Thème le cinéma**

La fête du jeu a débuté le 1^{er} juillet au parc thermal de Montrond-les-Bains (226 personnes sur la journée complète). Par la suite, d'autres activités se sont déroulées :

- 11 animations auprès des communes de Forez-Est les mercredis et vendredis de juillet
- 4 animations “Les contes font leur cinéma”
- 1 animation Upcycling au musée du Tissage de Bussières
- 5 animations au sein de la ludothèque



Gérard MONCELON
Vice-président en charge
Santé social, insertion, sport

Gérald NODIN
Responsable du service
g.nodin@forez-est.fr
04 77 94 25 66

EMPLOI INSERTION

« 2023 a été une année de construction de la stratégie insertion au sein de la CC Forez-Est, après la fin du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Forez. Cette année a mis en exergue l'importance du travail partenarial avec France Travail, le Département de la Loire, et Loire Forez Agglomération ».

FAITS MARQUANTS

-Action « Booster son parcours » :

Cette nouvelle action a été mise en place au cours du mois de novembre 2023 : un groupe de 10 demandeurs d'emploi a été constitué, et a pu participer à ce projet.

L'objectif était de redynamiser leur recherche d'emploi et leur parcours professionnel, et de créer du lien social. Différentes thématiques ont été abordées : confiance en soi, mobilité, bien-être au travail, droits et devoirs du salariés, sophrologie, atelier upcycling, simulation d'entretien... Cette action innovante a connu un vif succès, elle sera remise en place l'année prochaine.



CHIFFRES CLÉS

1062 entretiens effectués par les quatre PRE, au titre de l'accueil tout public

372 personnes ont fréquenté un Point Rencontre Emploi

508 démarches liées à l'emploi ou à France Travail

522 demandes de démarches administratives

- Journée de l'industrie

Lors de la semaine de l'industrie qui a eu lieu du 27 novembre au 3 décembre 2023, mise en place d'une action le vendredi 1^{er} décembre en collaboration avec le Pôle Emploi de Roanne.

Un total de 22 personnes inscrites étaient présentes dont 5 personnes du groupe "Booster son parcours" (action présentée ci-dessus). Les participants ont pu visiter deux entreprises (Groupe O et Recyf) et constater avec Pôle Emploi les nombreuses évolutions de ces structures depuis leurs installations. En effet, les aménagements et les agrandissements faits ou à prévoir permettent de répondre aux divers marchés et postes à venir.



PERSPECTIVES 2024

- Projet « L'amour du travail » en lien avec le service culture et un auteur

Constitution d'un groupe d'une quinzaine de personnes à partir d'octobre 2024 sur le thème de « L'amour du travail ». L'objectif est de récolter des témoignages de personnes sur le travail en milieu rural et de pouvoir monter une pièce de théâtre.

- Action collective « Au cœur de l'action »

«Au cœur de l'action» permet aux demandeurs d'emploi de se remobiliser en décidant eux-mêmes des thèmes à aborder dans leur recherche d'emploi. Ce dispositif permet de se redynamiser collectivement, de créer du lien social, de la confiance en soi, et de travailler sur les compétences professionnelles et personnelles de chacun. En étant encadrés et accompagnés par des intervenants, les demandeurs d'emploi se rapprochent au plus près du monde du travail par des visites de structures, favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

- Travail avec Loire Forez Agglomération sur un appel à projets commun

L'objectif est de mettre en place des actions d'insertion, avec des interventions sur les deux territoires, CC Forez-Est et Loire Forez Agglomération, complémentaires du droit commun. Trois thématiques ont été définies pour que des porteurs de projets puissent proposer des actions : aider à la construction du projet professionnel et du parcours de formation ; rapprocher le monde économique et les publics ; favoriser l'autonomie des publics. Le public principalement visé étant des demandeurs d'emploi longue durée et invisibles non-accompagnés.



Gérard MONCELON
Vice-président chargé
Santé social, insertion et sport



Ludovic ROBERT
Directeur de Forez Aquatic
l.robert@forez-est.fr
04 77 26 32 96

PISCINE FOREZ-AQUATIC

« 2023 a permis une réflexion de fond autour du devenir du bâtiment de Forez Aquatic, et autour du projet de l'établissement. Avec le départ en retraite de Franck Barjon, le directeur de Forez Aquatic début 2024, une page se tourne. »



CHIFFRES CLÉS

79 432 passages lors de la fréquentation année 2023

284 853,60 € de recettes

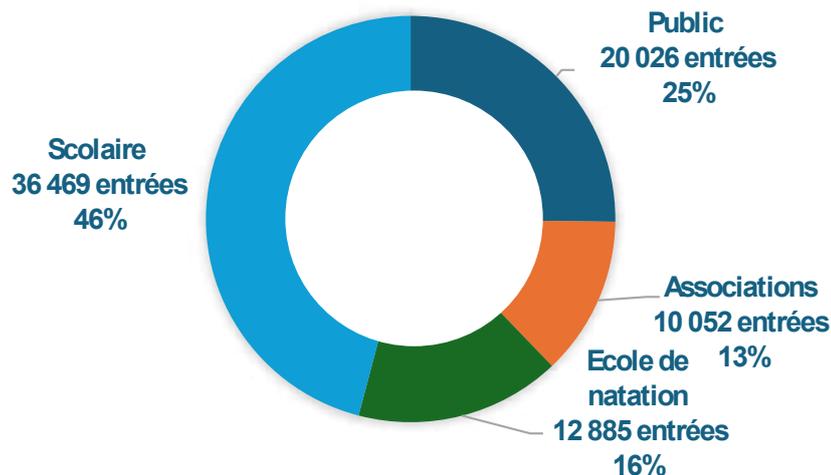
• Salle Polyvalente :

8772 passages

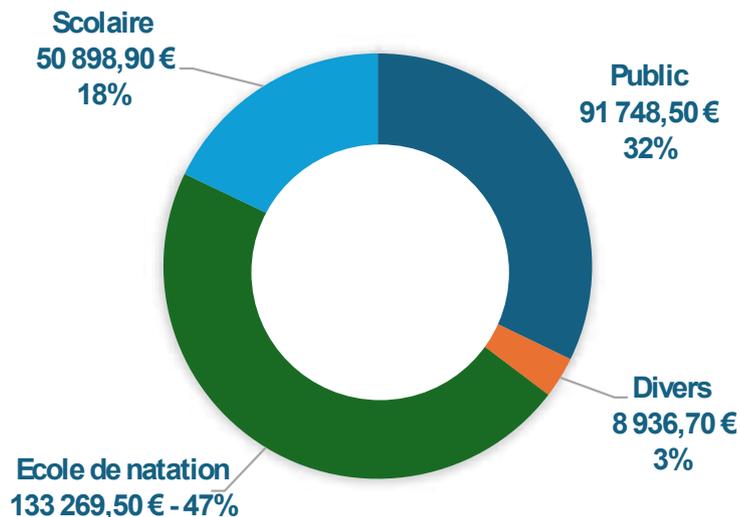
1185 heures d'utilisation

10 associations utilisatrices

FREQUENTATION PAR TYPE DE PUBLIC 2023



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE PUBLIC 2023



FAITS MARQUANTS

- Sobriété énergétique :

Dans le cadre de la sobriété énergétique, un certain nombre d'actions et de mesures ont été prises dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Pour faire face à la hausse tarifaire, trois décisions ont été actées :

- Fermer l'établissement tous les samedis du 7 janvier au 25 mars 2023.
- Baisser la température de l'eau et de l'air
- Ouvrir les bassins d'hiver pendant la saison estivale.

- Nouveau planning d'activité :

Afin d'optimiser l'utilisation d'une eau chauffée à 30 degrés dans le cadre des bébés nageurs, un jardin aquatique a été créé le mercredi après-midi pour les 3-5 ans.



- L'aisance aquatique :

Une approche adaptée aux 3-5 ans qui participe au plan national de la prévention des noyades mise en place par le Ministère des Sports.



- La fête d'Halloween :

Pour la première année, les équipes de Forez-Aquatic ont organisé une soirée Halloween à l'occasion du 21 octobre. Les enfants et leurs parents sont venus déguisés, plongés dans une ambiance tamisée, et adaptée pour l'événement. Plus de 200 personnes ont participé à cette soirée.

PERSPECTIVES 2024



- Structure gonflable

Achat d'une structure gonflable afin de proposer un service plus ludique et dynamiser la fréquentation.

- Une nouvelle activité : le free training

Activité qui se déroule en autonomie dans le petit bassin aménagé à l'image d'une salle de sport.

- Projet Forez Aquatic demain

Un projet est en cours de réflexion pour réhabiliter le bassin extérieur et redistribuer certains espaces à l'intérieur.

- Terre de jeux 2024

Participation à une journée sportive "Terre de Jeux 2024" et présentation de l'exposition JO 2024



Jacques DE LEMPS
Vice-président chargé de la culture

CULTURE

« 2023 a été une année de construction, qui a permis de mettre en œuvre la stratégie culturelle, illustrée par des actions menées avec de nouveaux partenaires. Elle a également permis le déploiement de notre musée numérique itinérant sur notre territoire, la Microfolie, qui illustre ce souhait du « aller vers », et de l'équité territoriale voulue par la CC Forez-Est ».

Cécile POUILLON
Chargée de développement culturel
c.pouillon@forez-est.fr
04 77 94 25 68

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

7 jours de concert pour la tournée à vélo de Gustus et Mélo en partenariat avec le Festival Par Monts et Par Veauce

1110 habitants ont participé à un projet d'éducation artistique et culturelle

3 centres de loisirs ont accueilli en résidence de création la compagnie forézienne Ancolie (Chazelles-sur-Lyon OMS, Montrond-les-Bains MJC, Feurs MJC)

10 ans du site culturel intercommunal de la Chapellerie

- Les carpétologues au pays de Forez-Est

Forez-Est a accueilli cinq artistes en résidence artistique de territoire. Ce collectif d'artiste a répondu à l'appel à projet lancé par la CC Forez-Est « Les pépites artistiques et culturelles de Forez-Est » fin 2021. A travers leurs disciplines respectives (dessin, feutrage de la laine de mouton, enregistrements sonores, musique), les artistes ont retranscrit les modes de vie et façons de faire à Forez-Est.

- Une designer à la crèche

Agathe Revaillet, designer engagée, a commencé son exploration des liens entre les tout-petits et l'environnement au cours de sa résidence Dedans-Dehors à la crèche La Passerelle, à Panissières. Cette mission de recherche, d'une durée de huit mois, s'est inscrite dans une volonté de favoriser le bien-être émotionnel et physique des enfants de 0 à 3 ans au sein de la crèche et de proposer des projets d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.

Cette résidence a été soutenue par l'Etat dans le cadre de son appel à projet Pas à pas, qui vise la généralisation de l'éducation artistique et culturelle dans les structures accueillantes des jeunes enfants.

- Patrimoine industriel et chant polyphonique avec "Les Mécanos"

Comment vit et vivait l'industrie sur le territoire de Forez-Est ? Quelles sont les représentations que nous nous en faisons ? Qu'est ce que la culture d'entreprise ? C'est à partir de ces questions que le groupe de chanteurs polyphoniques "Les Mécanos" a construit, à la demande de la CC Forez-Est un projet de création et de médiation à dominante musicale. Entre janvier et avril 2023, "Les Mécanos" étaient en résidence-action auprès de différents publics choisis par la CC Forez-Est à savoir les élèves de CM2 de l'école Charles Perrault de Feurs, une classe de 6^{ème} du collège Le Palais de Feurs, un groupe de chanteur « Les Farlots » de Chazelles-sur-Lyon, des anciens ouvriers chapeliers à Chazelles-sur-Lyon et des salariés de l'entreprise Nigay de Feurs. Ce projet a permis aux enfants de mener l'enquête sur l'industrie à Forez-Est et à tous de participer à la cocréation d'un spectacle donné en avril 2023.



• Ouverture de la Micro-Folie itinérante de Forez-Est

Début décembre 2023, la CC Forez-Est a lancé sur les routes du territoire la Micro-Folie itinérante. Cet espace culturel numérique propose des ateliers pour découvrir aux côtés de notre médiateur des œuvres majeures des institutions culturelles nationales et internationales.



PERSPECTIVES 2024

• Itinérances de la Micro-Folie

En 2024, la Micro-Folie de Forez-Est sera en itinérance sur pas moins de 14 communes avec une programmation variée sur la thématique des paysages, du sport ou encore de l'art urbain.



• Les 48h de la création textile font leur retour

Les 48 heures de la création textile ont lieu du 7 au 10 novembre 2024 sous l'impulsion des équipes (salariées et bénévoles) des musées textiles de Bussières et Panissières. Cet événement met en valeur le savoir-faire des entreprises textiles locales avec un défilé-spectacle, un concours de création, un marché textile, des visites d'entreprises et des animations au sein des musées. Parallèlement, un collectif d'artistes, le Club de Spores, invite les habitants à se questionner autour de la thématique de l'édition 2024 « Rêver demain » lors d'atelier de teinture végétale.

Pour suivre le club de spores : <https://www.instagram.com/club.de.spores/>

• Racontez-moi Forez-Est

Nous accueillons en résidence de création et de médiation la compagnie Coryphée. Les 2 artistes ; un conteur et un musicien, ont pour mission l'écriture d'un conte pour le territoire de Forez-Est. Ils se nourrissent des rencontres et des découvertes qu'ils font pendant la résidence. Cette résidence est ponctuée d'ateliers dans les écoles de Poncins, Ste-Colombe-sur-Gand, Saint-Cyr-de-Valorges et Veauche mais aussi de 6 balades contées.



Siège :

13 avenue Jean Jaurès BP 13
42110 Feurs
Tél. 04 77 28 29 30

Autres sites administratifs :

Pôle Service à la population
348 rue de Montfuron
42140 Chazelles-sur-Lyon
Tél. 04 77 54 28 99

Pôles Technique et Cycle de l'eau
ZA de Bois Vert I
185 chemin du Renouveau
42110 Epercieux-Saint-Paul
Tél. 04 77 27 61 81

Suivez l'actu de Forez Est
www.forez-est.fr

